



Préfecture maritime de l'Atlantique.
Préfecture du Finistère.

“ Richesses de l'Iroise ”
Mission pour un parc marin



> Patrimoine
naturel en Iroise



> Patrimoine
culturel en Iroise



> Activités
humaines en Iroise

hippacampe.com - 0566042 - 12 / 2005

Activités humaines en Iroise

Mer d'Iroise
Mission pour un Parc Marin



Pêche professionnelle : des métiers et des hommes

Une pêche artisanale et diversifiée	8
Des pêcheurs polyvalents	9
Débarquements en Iroise : à métiers multiples, captures variées	20
Effectifs et évolution de la profession.....	24
Gestion de la ressource : une question d'avenir et d'environnement.....	28



Pêche récréative en Iroise

Un loisir, une tradition	34
La pêche à pied : la plus populaire.....	36
La pêche à la ligne depuis le bord : la plus patiente	38
La pêche plaisance embarquée : la plus efficace	40
La pêche sous-marine : la plus sportive	42



Tourisme en Iroise

L'attrait du bord de mer	46
Profil et motivations des visiteurs : des vacances à la côte	48
Migrations saisonnières, la grande marée des estivants	51
Une activité économique de toute première importance	53
Perspective : la recherche d'un équilibre	55



Nautisme en Iroise

Activités nautiques en Iroise : la mer pour terrain de jeu	58
Navigation de plaisance : 10 000 bateaux en Iroise	60
Pratique de la plaisance : mode de navigation et profil des usagers	64
Autres activités nautiques : 1 000 manières de "prendre la mer"	66
Économie du nautisme : 600 emplois dans la plaisance	69
Plongée en scaphandre : la nature sous la mer	71
Le kayak en Iroise : entre sport et aventure	75

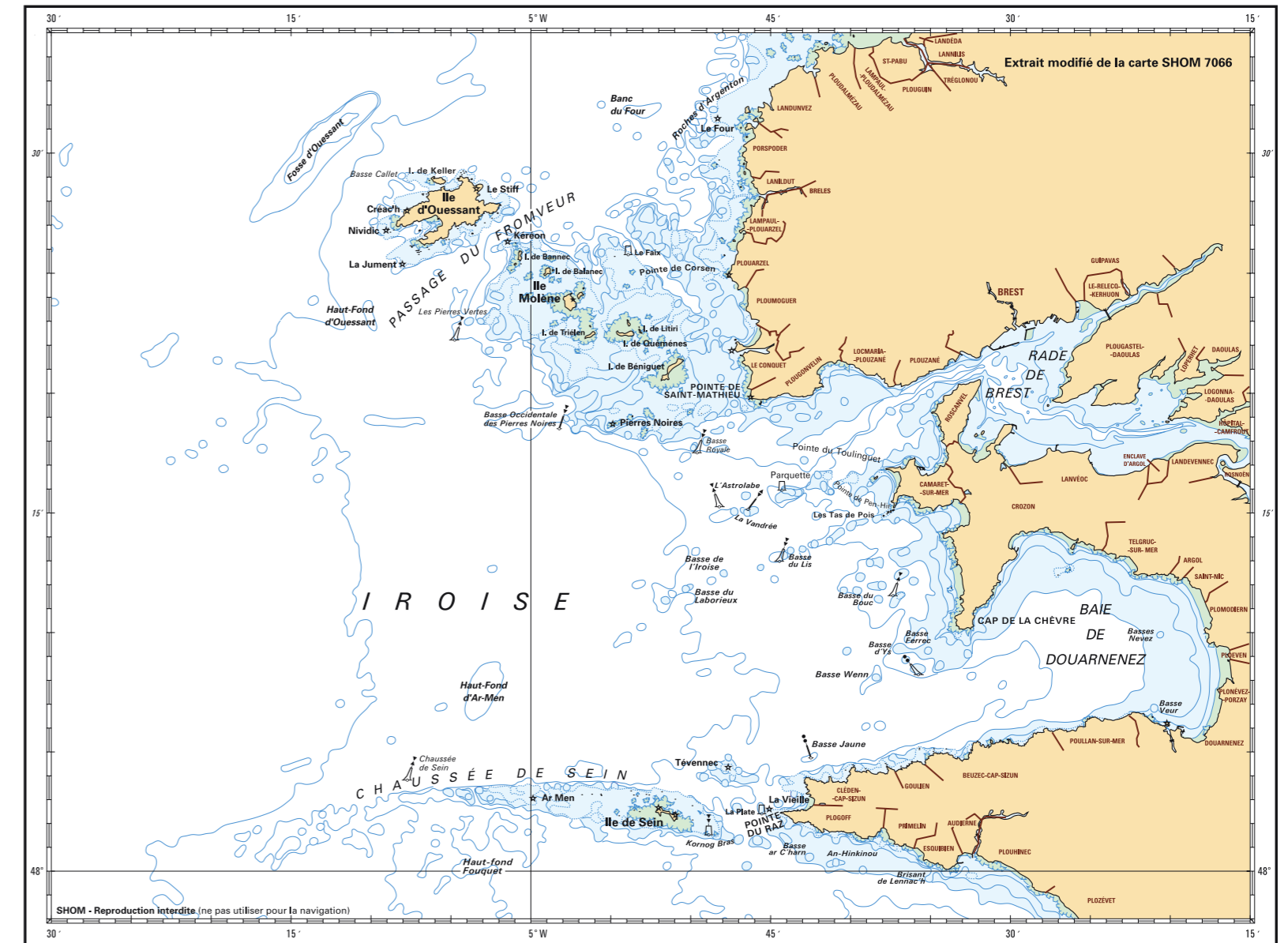
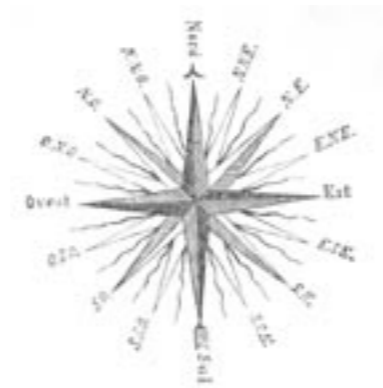
MERCI À PHILIP PLISSON



POUR SON TALENT ET SA GÉNÉROSITÉ.

Patrimoine culturel, témoignage du passé...
 Patrimoine naturel, garantie de ressources pour l'avenir...
 L'un et l'autre sont étroitement liés à notre présent, nos activités, nos loisirs. Pour ne pas oublier qu'en Iroise, les activités traditionnelles comme la pêche sont le fruit d'une longue histoire maritime, que les activités nouvelles comme le tourisme s'appuient sur la nature et les paysages, que dans notre vie de tous les jours, nous avons tous besoin d'un environnement sain et agréable, nous vous proposons trois documents qui illustrent les richesses du patrimoine culturel et naturel de l'Iroise, la diversité des activités humaines qui s'y déroulent et les liens qui les unissent.

Conscients des atouts de l'Iroise et soucieux de son avenir, tous ensemble, nous pourrions relever le défi du parc marin : protéger un patrimoine naturel unique et permettre un développement durable au travers d'activités respectueuses de l'environnement. ■



Riche d'une multitude de savoirs et de savoir-faire, constituée de dizaines de métiers différents, la pêche prolonge une tradition aussi ancienne que la présence humaine en Iroise. Elle occupe une place primordiale dans l'identité, la culture et l'économie de ce territoire.

De tout temps, l'Iroise a nourri et fait vivre les hommes de ses rivages. Dès l'époque gallo-romaine, un important commerce de "garum" (sous-produit à base de poisson) débute en baie de Douarnenez.

Au Moyen Âge (voir la brochure intitulée "Patrimoine culturel en Iroise) le poisson pêché près des côtes est pressé et expédié sur toute la façade maritime du pays. La flotte de caboteurs établie pour les besoins de ces exportations régionales devient l'une des plus habiles et des plus actives du golfe de Gascogne et de la Manche.

Les zones côtières profitent de ce succès et s'enrichissent : les ports enflent et les chantiers navals s'installent tandis que s'affinent tactiques de navigation et techniques de pêche. À terre, la collecte des algues fonde les industries de la soude, puis de l'iode.

Les paysages (villages, villes, réseaux de communication, aménagements des ports et des rias), la culture (langage, mentalités, traditions populaires, mythes, rites religieux...) et les modes de vie d'Iroise se sont forgés autour de ces savoirs et savoir-faire maritimes au rang desquels la pêche tient le premier et le plus ancien rôle. Plus qu'une activité nourricière, la pêche professionnelle, fondement de tout un pan de l'économie régionale, constitue l'un des piliers de l'identité locale.

A photograph of a fisherman in a yellow raincoat standing on a white boat with a blue stripe, on a blue sea. The fisherman is looking towards the right. The boat has a cabin with windows and a door. The sea is choppy with small waves.

Pêche professionnelle

des métiers et des hommes

> Caseyeur côtier



Une pêche artisanale et diversifiée

Riche d'une multitude de savoirs et de savoir-faire, constituée de plus de 20 métiers différents, la pêche prolonge une tradition aussi ancienne que la présence humaine en Iroise. Elle occupe une place primordiale dans l'identité, la culture et l'économie de ce territoire.

Pprès de 350 navires de pêche travaillent en Iroise à un moment de l'année. Cela peut représenter entre 220 et 260 bateaux présents simultanément

sur ce territoire selon les périodes de l'année. Cette flotte est surtout composée de petites unités (70 % ne dépassent pas 12 mètres de long) exerçant une activité artisanale de petite pêche et de pêche côtière. Des navires de 16 à 25 mètres, basés dans les quartiers maritimes voisins, y pêchent aussi occasionnellement au gré des marées, des saisons et de l'abondance de poisson. Caractérisée par la diversité de ses milieux marins, représentatifs des écosystèmes marins de l'Atlantique, l'Iroise regroupe aussi la quasi-totalité des modes de pêche pratiqués en Bretagne. ■



> Fileyeur dans les parages de l'île de Sein

Des pêcheurs polyvalents

Environ un millier de pêcheurs travaillent en Iroise; la majorité d'entre eux pratique plusieurs métiers. Selon les conditions climatiques, les fluctuations du marché et de la ressource, ils adoptent des engins de pêche adaptés aux espèces ciblées.

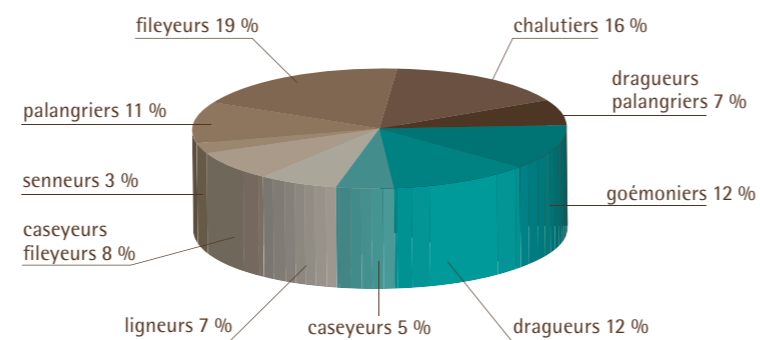
Cette faculté d'adaptation constitue un atout important pour la profession. Elle a permis aux pêcheurs de l'Iroise de traverser "les crises" qui jalonnent son histoire. Disparition de la sardine au début du siècle, crise de la langouste il y a quelques

années, interdiction momentanée de ramassage des coquilles Saint-Jacques en rade de Brest en hiver 2004-2005 : chaque fois, les professionnels doivent pouvoir réagir rapidement pour adapter leur activité et leurs techniques à d'autres espèces exploitables.

► **Le détail des flottilles.** 60 % des bateaux actifs en Iroise pratiquent deux, voire trois métiers différents. Une dizaine de flottilles distinctes (l'ensemble des navires et des hommes exerçant le même métier) cohabite dans cette zone, où 12 activités principales concentrent 95 % de l'effort de pêche. ■



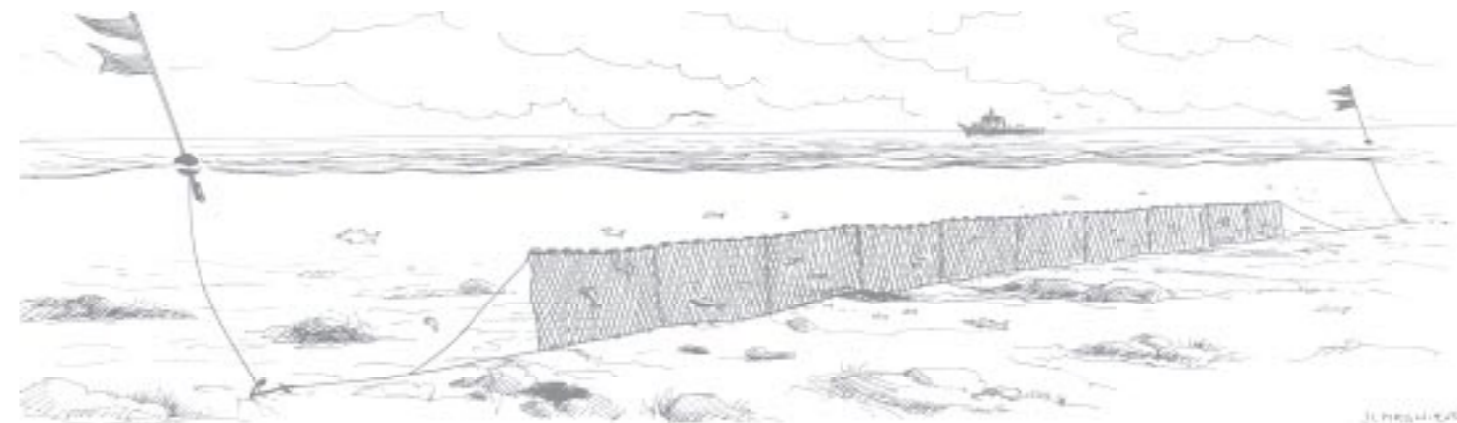
» TYPES DE FLOTTILLES OPÉRANT EN IROISE (% de l'effectif total)



» MÉTIERS ET FLOTTILLES D'IROISE

	Quartiers d'origine des navires (année de référence 2000)	Effectif	Longueur moyenne des navires en mètres	Principales espèces débarquées
LIGNEURS	Audierne, Brest	37	8,0	Bar, lieu jaune
CASEYEURS	Brest	17	11,7	Tourteau, araignée, homard
CASEYEURS FILEYEURS	Brest	28	9,2	Grands crustacés, baudroie (lotte), raies
FILEYEURS	Brest	70	10,9	Baudroie, raies, grands crustacés
GOÉMONIERS	Brest	42	9,8	<i>L. digitata</i> , coquille Saint-Jacques
DRAGUEURS	Brest, Camaret Douarnenez	40	9,8	Praire, coquille Saint-Jacques, pétoncle, spisule
DRAGUEURS PALANGRIERS	Brest, Douarnenez Camaret	23	8,7	Coquille Saint-Jacques, praire, bar, congre
PALANGRIERS	Brest, Camaret Douarnenez	23	9,5	Bar, gadidés, congre, squales
CHALUTIERS	Le Guilvinec	54	20,8	Baudroie, raies, gadidés
SENNEURS	Le Guilvinec, Camaret Douarnenez	10	15,8	Sardine, anchois
Ensemble de la flotte		344	11,7	

DU FILET À LA LIGNE, PETIT INVENTAIRE DES PÊCHES EN IROISE



Métiers du filet

» Poissons et langoustes dans la même maille

Trémil, maillant, ou droit, les filets sont généralement calés sur des fonds de 50 à 120 mètres et utilisés durant les périodes de mortes-eaux, quand les coefficients de marées inférieurs à 70 génèrent des courants moins violents; le risque de voir les engins se coucher sur le fond et devenir inopérants est ainsi réduit. Outre leur forme et leur mode d'utilisation, on différencie les filets par la taille de leurs mailles; ce "maillage" varie selon les espèces vi-

sées. Les cibles privilégiées par la plupart des fileyeurs d'Iroise sont la lotte (ou baudroie), le turbot, les raies et la barbuie qui se pêchent au filet dit "à grandes mailles". Les filets peuvent comporter plusieurs nappes de maillages différents, ce sont les trémails (trois nappes) ou d'une seule, communément appelés filets droits. Ces engins permettent à la fois la capture de poissons de belle taille et celle de grands crustacés comme la langouste.

» Aux abords des fosses et des chaussées

Les flottilles de fileyeurs sont largement dispersées en Iroise mais travaillent traditionnellement dans des zones connues pour être les plus productives. Les abords de la fosse d'Ouessant, située à une dizaine de milles au nord-ouest de l'île, sont ainsi fréquentés par les navires du Conquet. Les chaussées des Pierres-

Vertes et des Pierres-Noires, dans l'ouest de l'archipel de Molène, sont aussi réputées pour donner lieu à d'importantes captures de lottes et de grands crustacés. La chaussée de Sein, jusqu'à Ar-Men, est travaillée toute l'année par les flottilles d'Audierne.





Métiers de la ligne

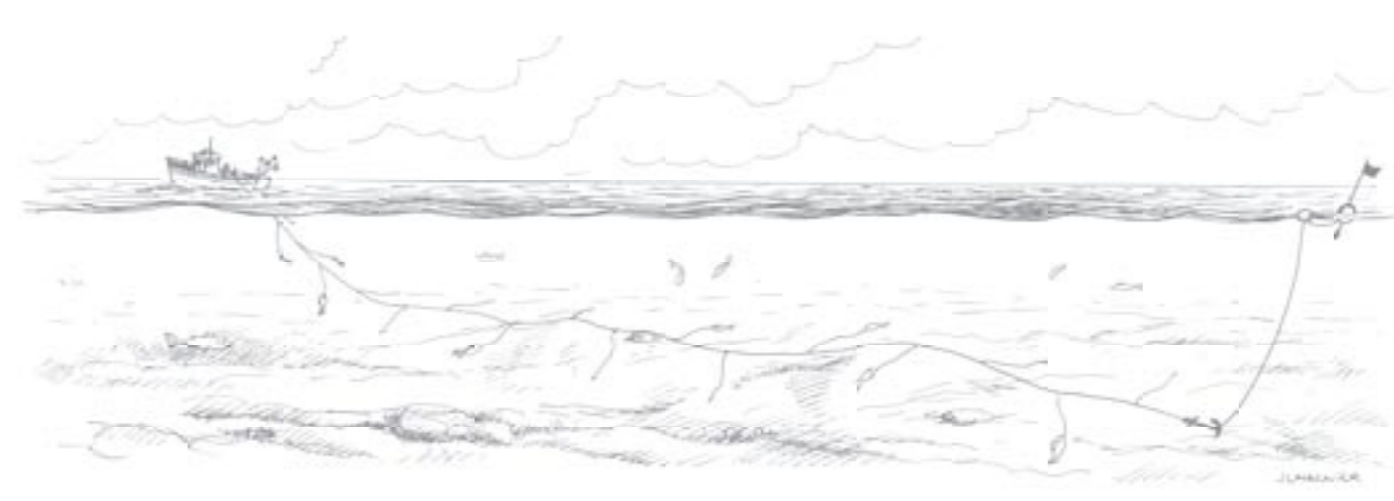
» Des poissons de haute lignée

Un homme par bateau, quelques lignes, des appâts, des leurres et beaucoup de cran : tous les ports d'Iroise ont leurs ligneurs, mais c'est à Audierne que l'usage de la ligne de traîne est le plus répandu.

Technique et spectaculaire, cette activité se pratique dans des zones où sévissent de forts courants. Dans ces parages difficiles, qu'évitent généralement les navigateurs, d'impressionnants brisants et remous se forment aussitôt que le vent contrarie le courant. Ces eaux très oxygénées attirent le lieu, le bar et la dorade, principales cibles des ligneurs dont la dextérité et le défi consistent à travailler au cœur des remous. Le leurre artificiel doit ensuite

être placé près du fond, dans les contre-courants où chasse le poisson noble.

Le Raz, la chaussée de Sein et la chaussée de Keller, à Ouessant, constituent les sites privilégiés (mais non exhaustifs) de cette pêche hautement sélective dont le produit, de qualité reconnue, est valorisé par des labels commerciaux connus des acheteurs et aisément identifiables. Des étiquettes fixées sous les ouïes attestent de la provenance de la prise, du mode de pêche employé et du nom du navire qui l'a capturée : un modèle de traçabilité et un exemple de valorisation qui font école.



Métiers de la palangre

» Des hameçons sur le fond...

Si la ligne de traîne est utilisée en pleine eau, la palangre, longue ligne mouillée près des côtes par de petites unités, est "calée" ou posée sur le fond. Constituée d'une ligne maîtresse pouvant atteindre plusieurs kilomètres, elle est dotée d'avançons à l'extrémité desquels sont fixés des hameçons garnis d'appâts ou "boetté" (terme emprunté au breton "boet" qui signifie nourrir) ou de leurres artificiels.

Les palangres sont posées pour quelques heures ou pour toute une nuit, selon le lieu de pêche, le type d'appât et l'espèce visée. Les palangriers en Iroise, répartis sur l'ensemble du territoire de l'Iroise, recherchent principalement le bar, la dorade et le congre.

On utilise la palangre de plusieurs manières. Pour le bar, elle est boettée avec des lançons préalablement pêchés au chalut; dans le goulet de Brest, la palangre flottante appâtée avec des mollusques (amandes de mer) s'avère particulièrement intéressante pour capturer la dorade. Pour la pêche du congre sur la chaussée de Sein, c'est la sardine qui sert de boette sur des hameçons doubles fixés à de solides avançons en corde. Chaque pêcheur possède sa propre technique pour rendre l'engin le plus efficace possible pour la capture de l'espèce ciblée.





Pêche professionnelle à pied

» Un métier de moins de 20 ans

Au début des années quatre-vingt, les pêcheurs professionnels se sont intéressés à une ressource qui ne faisait jusqu'alors pas l'objet d'exploitation, la telline (l'espèce ciblée est en réalité le donax : *Donax trunculus*). C'est en effet à cette époque que, pour pallier l'appauvrissement de

certains sites de pêche traditionnels du littoral atlantique, des pêcheurs vendéens ont pour la première fois prospecté les plages de la baie de Douarnenez et de la baie d'Audierne puis transféré définitivement leur effort de pêche sur ces gisements.

» Une drague à traction... humaine!

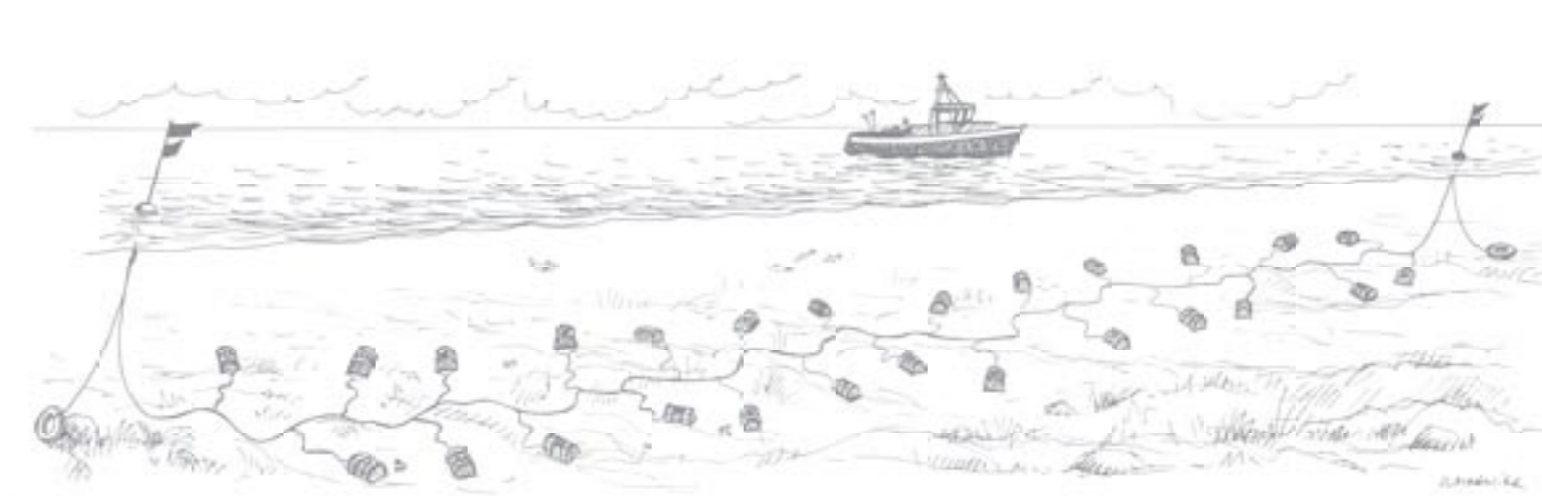
Le donax est pêché à l'aide d'une drague à main équipée d'un harnais et tractée à la force humaine. La drague utilisée par les pêcheurs à pied professionnels sur les plages de la baie de Douarnenez est constituée de grilles dont les barrettes, espacées de huit millimètres, constituent un tamis destiné à retenir les coquillages de taille marchande (supérieur à 2,5 centimètres). Un volet basculant "anti-retour" permet,

au cours du trait, de stocker progressivement en fond de la drague les coquillages triés. La drague, tractée à reculons par le pêcheur, est utilisée à basse mer dans quelques dizaines de centimètres d'eau. Cette pêche très physique se pratique sur les plages du fond de la baie de Douarnenez (Pentrez, Ste-Anne, Trezmalaouen) et de la presqu'île de Crozon (plage de l'Aber et anse de Dinan).

» Des règlements sourcilleux

Le gisement naturel de donax (ou de tellines) de la baie de Douarnenez est classé administrativement; un arrêté du préfet de région y fixe les modalités d'exploitation. Seule la traction humaine est auto-

risée, la pêche à certaines périodes et de nuit sont interdites, la déclaration préalable d'activité auprès des autorités imposée, ainsi que la tenue d'un carnet de captures.



Métiers du casier

» Aux prises avec les crustacés

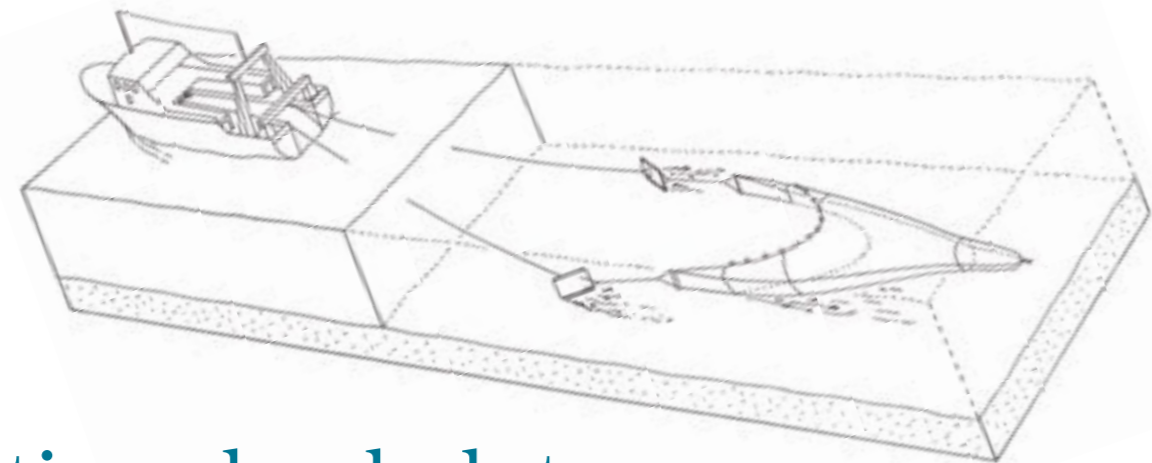
Cages en bois ou en plastique, de différentes formes, lestées et posées sur le fond, les casiers sont conçus pour retenir les tourteaux, homards et araignées de mer qui y sont entrés. Certains engins plus petits, aux mailles resserrées, ciblent également les étrilles, crabes verts et autres crevettes. Disposés "en filière" après avoir été appâtés avec du poisson ou "boettés", ils sont utilisés en période de mortes-eaux et mouillés pour 24 à 48 heures, et relevés avant que les captures ne s'en échappent.

L'utilisation de cette technique, très répandue en Iroise jusqu'au milieu des années quatre-vingt, a été progressivement

supplacée par celle du filet. Toutefois, de nombreux armements reviennent aux casiers et mixent à présent les deux modes de pêche. Les petits caseyeurs (les plus nombreux en Iroise) travaillent à la côte et recherchent plusieurs espèces en fonction de leur abondance saisonnière (crabes, homards, araignées). Les plus grosses unités ciblent souvent le seul tourteau.

Les caseyeurs travaillant en Iroise sont surtout originaires de Camaret et du Conquet.





Métiers du chalut

» Les plus répandus, sauf en Iroise

Partout, et notamment dans le Pays bigouden, qui en a fait sa spécialité, la pêche au chalut est très répandue; la majorité des unités de plus de 12 mètres utilise cet engin traînant. En Iroise, où les petits navires sont très nombreux, l'usage du filet est plus courant que celui du chalut.

Cependant, certains chalutiers bigoudens (principalement immatriculés dans le quartier maritime du Guilvinec) travaillent dans l'ouest de l'Iroise, au nord-ouest d'Ouessant, des Pierres-Noires et de la bouée d'Ar-Men.

» Lottes, raies et poissons bleus

En Iroise, les chalutiers recherchent surtout les poissons de fond comme la lotte et la raie. Opportunistes et très mobiles, ils changent aisément de zone pour suivre les espèces les plus nobles. Certaines unités

utilisent des chaluts de pleine eau (pélagiques) en quête de "poissons bleus": les anchois, maquereaux, sardines et chinchards.

utilisent des chaluts de pleine eau (pélagiques) en quête de "poissons bleus": les anchois, maquereaux, sardines et chinchards.



Métiers du goémon

» L'art et la manière de récolter les algues

La "pêche aux algues" est une spécialité d'Iroise. Pratiquée depuis plusieurs siècles, la collecte du goémon a participé à l'essor de l'économie bretonne (amendements agraires, industrie de l'iode...) et s'ancre dans les habitudes à plus d'un titre. Cette activité originale constitue en outre la première de la zone en termes de quantités débarquées.

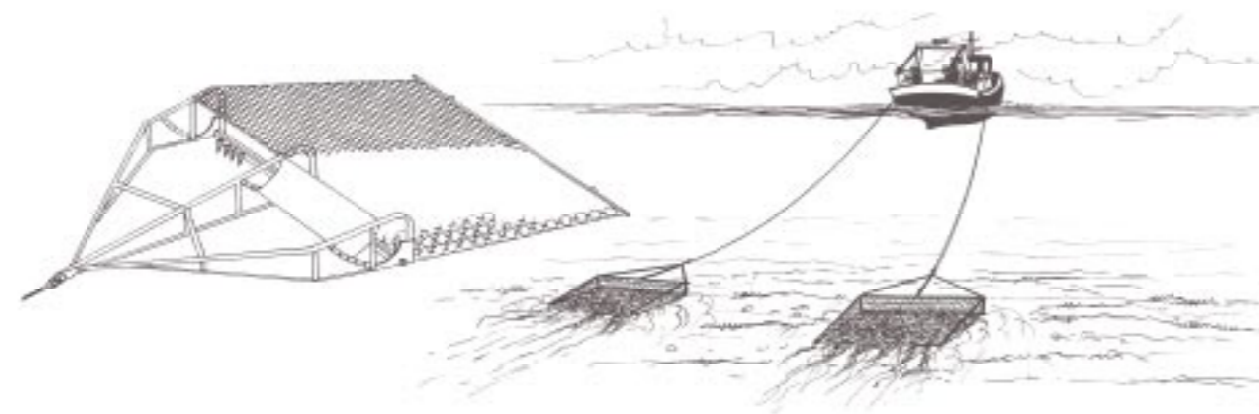
DEUX FILIÈRES POUR UNE TRADITION
Deux familles d'algues sont collectées en Finistère-Nord, de manière différente, et donnent lieu à des valorisations distinctes.

• Les laminaires
Laminaria digitata et *Laminaria hyperborea* sont exploitées à partir de navires armés à la pêche. La première espèce fait l'objet d'une récolte mécanisée depuis une trentaine d'années. L'outil, un crochet en acier nommé "scoubidou", enroule puis arrache les algues de leur substrat. La seconde espèce est arrachée à l'aide d'un peigne, procédé adapté d'une technique norvégienne. Démarrée en 1995, son exploitation s'est développée rapidement. L'archipel de

Molène assure à lui seul près de 40 % de la production nationale des laminaires. La quarantaine de bateaux goémoniers actifs sur la zone (42 unités en 2000) travaille en majorité l'été et complète souvent son calendrier par la pêche à la drague de la coquille Saint-Jacques et d'autres coquillages en rade de Brest, l'hiver.

• Les fuciales
La collecte des fuciales (*Fucus serratus*, *Fucus vesiculosus*) et du goémon noir (*Ascophyllum nodosum*) a longtemps été considérée comme une activité d'appoint par la population locale, notamment par les retraités et les jeunes résidents du littoral. Ce ramassage, qui se pratique toujours à pied, s'est professionnalisé depuis peu: une vingtaine de récoltants a en effet obtenu une licence de pêche. Désormais professionnels, ils sont soumis à l'obligation de déclarer leurs captures et doivent respecter un plan d'exploitation de la ressource. Par ailleurs, les goémoniers embarqués ont mis sur pied un projet de mécanisation de la récolte des fuciales à partir de leur navire.





Métiers de la drague

» Coquilles en stock

La pêche à la drague est une activité saisonnière pratiquée tout le long des côtes bretonnes. Strictement encadrée, elle est souvent saisonnière car les stocks de coquillages exploités sont fermés en été. Des règlements très précis ont été mis en place pour chaque gisement: un nombre limité de licences professionnelles est oc-

troyé ("méthode" du *numerus clausus*), le temps de pêche est réglementé et les types d'engins autorisés précisément définis (poids et maillage des dragues). Ces modes de régulations sont nécessaires car le caractère sédentaire des bivalves les rend particulièrement vulnérables.

» Coquilles Saint-Jacques, amandes et pétoncles

Tractées par des navires, les dragues sont traînées sur les fonds par des "funes" (câbles manoeuvrés par un treuil). Elles comportent une barre d'attaque métallique, "la lame" (souvent munie de dents) qui entre plus ou moins profondément dans le sédiment et déniche les coquillages ensuite stockés dans une poche (le sac) dont le maillage est adapté aux espèces

ciblées. Principalement utilisée en Iroise pour la pêche à la coquille Saint-Jacques en baie de Douarnenez et dans le chenal du Four, la drague est aussi employée par des pêcheurs exploitant de petits bivalves comme les amandes (en baie de Douarnenez) et les pétoncles blancs (en baie de Camaret).



Qu'est-ce que la sélectivité?

Les engins de pêche fonctionnent sous la surface de l'eau et malgré quelques équipements électroniques récents, quasiment en aveugle. Le savoir-faire du professionnel consiste à capturer l'espèce qui l'intéresse le plus, sans la voir... En fonction de la saison, de la zone de pêche et du matériel utilisé, il cherche à combiner les éléments qui lui permettront de capturer les individus de l'espèce ciblée.

• Captures accessoires et rejets de pêche

Immanquablement, d'autres espèces non commercialisables sont capturées en même temps que l'espèce cible. Parfois aussi des individus de trop petite taille peuvent être ramenés sur le pont. Ils sont le plus souvent rejetés morts, tués par l'engin, ou blessés, et constitueront des proies faciles pour les nombreux prédateurs du milieu marin. Ils constituent ce que l'on nomme les "rejets de pêche".

• Perdus pour tout le monde

La capture de jeunes poissons conduit nécessairement à une perte de rendement à terme. D'une part, elle empêche les spécimens prélevés de se développer; d'autre part,

quand il s'agit d'individus qui ne se sont pas encore reproduits, elle affecte directement le potentiel de renouvellement de la ressource. Par ailleurs, les captures accidentelles d'espèces sensibles ou rares (sans intérêt commercial), si elles sont trop importantes, peuvent mettre en péril la biodiversité marine, indispensable à la stabilité et la productivité des écosystèmes.

• Trier "sur le fond" plutôt que "sur le pont"

Les professionnels cherchent donc à diminuer ces rejets en augmentant la sélectivité des engins qu'ils utilisent: ils cherchent à sélectionner au maximum les captures sur le fond plutôt que sur le pont du navire, quand il est trop tard. Leur objectif est de réduire la capture d'individus de petite taille et d'éviter les captures accidentelles. C'est une nécessité, tant pour assurer la fonction économique de production de ressources vivantes que pour en garantir la pérennité et conserver la biodiversité. ■



> Virage du chalut dans l'ouest de l'Iroise



> Espèce emblématique en Iroise : le bar

Débarquements en Iroise : à métiers multiples, captures variées

Les captures réalisées en Iroise, particulièrement diversifiées, se répartissent en trois groupes : les poissons, les invertébrés et les algues.

Les débarquements déclarés d'espèces animales pêchées dans cette zone se sont élevés à 12 200 tonnes en 2000, dont 70 % de poissons et 30 % d'invertébrés. Aux premiers rangs des poissons, on trouve les sardines, les raies, les baudroies, les divers gadidés (julienne, merlan). Au second, les congres, maquereaux et requins (roussette, requin-hâ

et émissole). Pour les invertébrés, les premières places (en tonnage) sont tenues par le tourteau, l'araignée, les bivalves (amande de mer, coquille Saint-Jacques, praire) et enfin les céphalopodes (seiche, calmar).

La pêche de proximité s'est spécialisée dans les captures de poissons et de crustacés de grande valeur marchande. On peut citer parmi les exemples qui ont fait la réputation de la profession et ont inscrit leurs références chez le consommateur : le lieu jaune de Portsall, le bar de ligne (du raz de Sein), la langouste rouge (de la chaussée de Sein), le tourteau et la lotte (du Conquet), tandis que les laminaires provision-

nent une activité industrielle de transformation de plus en plus sollicitée par l'extension du marché des algues marines.

L'essentiel de la pêche française de laminaires s'effectue autour de l'archipel de Molène, doté de champs d'algues remarquables. Chaque année, les goémoniers y collectent plus de 40 000 tonnes de goémon (43 000 en 2000) qui alimentent une industrie locale de production de sous-produit d'algues (*alginates*, *caraghenanes*) couramment utilisés dans l'industrie agroalimentaire et

cosmétique. On retrouve des extraits d'algues sous différentes formes dans une gamme de plus de 300 produits, allant du yaourt à la baguette de soudure.

Selon une estimation, la valeur totale des captures réalisées en Iroise par la pêche professionnelle embarquée, était de l'ordre de 39 millions d'euros en 2000.

L'Iroise, une mer ouverte

L'Iroise est une mer ouverte. Les navires de pêche immatriculés dans ses ports travaillent au-delà de ses limites géographiques et des unités basées dans des zones adjacentes (Concarneau, Le Guilvinec et Morlaix) l'exploitent depuis fort longtemps. Cette constante (commune à beaucoup d'entités géographiques), ainsi que la diversité des lieux de débarquement et le caractère diffus des circuits de distribution, compliquent l'évaluation des tonnages strictement pêchés dans cette zone.

Le calcul de la production halieutique d'un territoire se fonde en effet sur les statistiques des criées ou,



à défaut, sur les chiffres fournis par les établissements de marée (mareyeurs) et les fiches de pêche rédigées par les patrons pêcheurs. Or l'Iroise n'apparaît pas distinctement dans les statistiques officielles des quartiers maritimes. Seuls les débarquements d'algues, qui font l'objet d'une pesée à l'arrivée des navires au port, sont connus précisément.

Les poissons et crustacés débarqués à Audierne, Douarnenez, Camaret ou dans le Nord-Finistère ne portent

aucune marque distinctive indiquant s'ils ont été pêchés en Iroise ou pas. Au Guilvinec, une part importante des apports vient de la pêche hauturière du golfe de Gascogne et du sud de l'Irlande. Il est bien difficile, dès lors, de déterminer précisément les quantités effectivement capturées en Iroise. C'est néanmoins une information nécessaire car ces chiffres sont essentiels pour la préservation et la protection des ressources exploitables. ■



> Fileyeurs et caseyeurs du Conquet

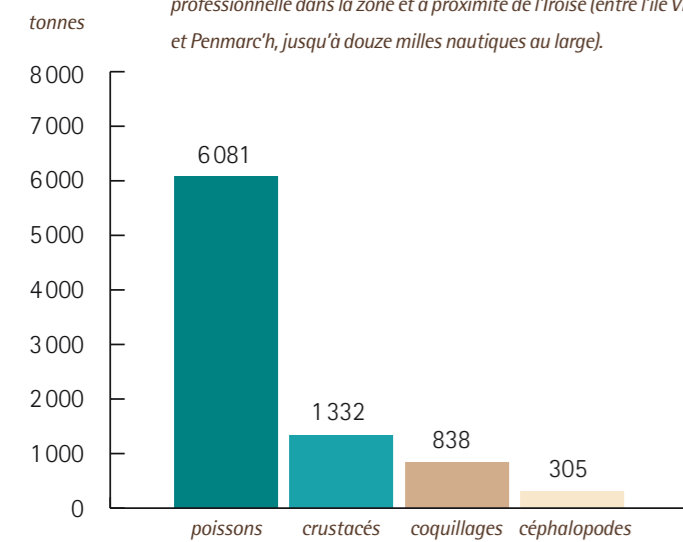


25

23

» QUANTITÉS DÉBARQUÉES

Parallèlement aux débarquements déclarés, de récents travaux de recherche et des enquêtes effectuées directement auprès de 200 navires ont permis de fournir une estimation de la quantité et de la valeur des débarquements issus des captures réalisées par les navires de pêche professionnelle dans la zone et à proximité de l'Iroise (entre l'île Vierge et Penmarc'h, jusqu'à douze milles nautiques au large).



Une dépendance inégale vis-à-vis de l'Iroise

Selon les métiers qu'ils pratiquent, les pêcheurs sont plus ou moins tributaires de l'Iroise. Cette dépendance - exprimée en temps de pêche passé en Iroise et quantité capturée à cet endroit - atteint 80 % pour les navires immatriculés à Brest, Camaret, Douarnenez et Audierne, et 40 % pour les unités des quartiers du Guilvinec, de

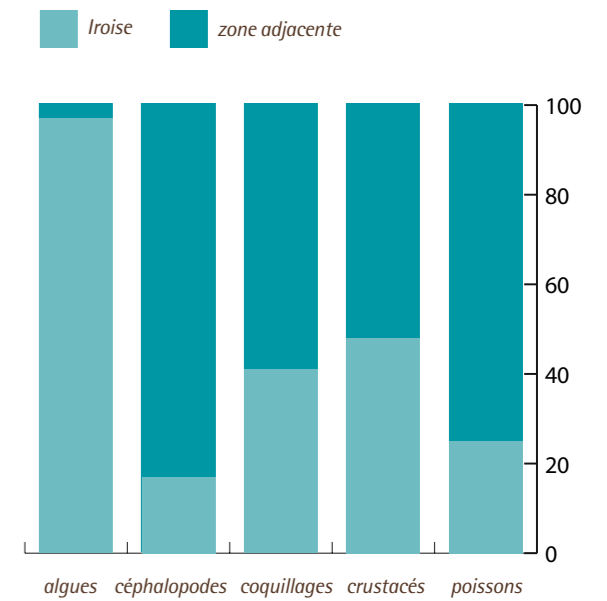
Concarneau et de Morlaix, qui travaillent plus occasionnellement dans la zone. Les dragueurs et les goémoniers sont particulièrement dépendants de cet espace maritime: les trois quarts de leurs débarquements, exprimés en valeur, en proviennent. Les ligneurs, caseyeurs et fileyeurs (la moitié de la flotte active) y capturent 60 % de leurs prises. Seuls les chalutiers et senneurs n'y réalisent que moins d'un sixième de leurs captures. ■

» TONNAGES DES PRINCIPALES ESPÈCES (pêchées en Iroise et dans les zones adjacentes)

Espèce	Flux déclaratif (chiffre de débarquement en criée)	Estimation moyenne des débarquements hors criées	Totaux évalués pour l'année 2000
BAR	255	155	410
BAUDROIE	2 127	569	2 696
CALMAR	459	74	533
CONGRE	1 125	58	1 183
COQUILLE SAINT-JACQUES	368	37	405
GADIDÉS DIVERS	2 028	241	2 269
GRONDINS	905	252	1 157
LIEU JAUNE	625	277	902
MAQUEREAU	973	248	1 221
POISSONS PLATS	872	125	997
RAIES	1 819	275	2 094
SARDINE	4 685	1 720	6 405
SEICHE	1 192	182	1 374
SQUALES	964	238	1 202
TOURTEAU, HOMARD	2 578	3 026	5 604
ARAIGNÉE			
TOTAUX	20 975	7 477	28 452



» PART DE LA ZONE IROISE EN % ET PAR GROUPE D'ESPÈCES DANS LES DÉBARQUEMENTS DES NAVIRES (ayant fréquenté l'Iroise une partie de leur temps en 2000)





> Dans la passerelle d'un bateau de pêche

Effectifs et évolution de la profession

En moyenne, 900 personnes sont embarquées à bord des navires actifs en Iroise, dont près de 400 sur des unités de moins de 12 mètres, largement tributaires de l'Iroise. La mutation opérée dans les années quatre-vingt a permis à cette flottille de navires de moins de 12 mètres de s'affirmer et d'assurer à quelques 500 familles directement concernées, une activité et des revenus qu'il est important de pérenniser.

De moins en moins de pêcheurs

La pêche bretonne, qui représente la moitié de l'activité française dans ce domaine, atteignait 2800 navires et 12000 marins en 1990. En 2003, elle est réduite à 1700 navires et 7000 marins (Centre administratif des affaires maritimes, 2003), soit une diminution de 40 % des effectifs et des flottilles en 13 ans. Cette évolution négative n'a pas épargné l'Iroise, qu'il est bien difficile d'isoler de ce contexte général.

Ce constat montre les difficultés auxquelles la pêche bretonne doit faire face pour assurer la durabilité de l'exploitation et la pérennité des entreprises. Cette évolution a des causes multiples dont certaines sont structurelles. Elle révèle aussi des enjeux socio-économiques inextricablement liés à l'environnement marin.

Dans la plupart des activités de production, plus une société travaille, plus elle produit ! S'agissant des ressources marines, cette relation n'est valable que jusqu'à un certain point car l'entreprise de pêche exploite une ressource que l'environnement naturel produit. Il n'est pas possible de prélever des ressources au-delà de ce que les potentialités de la nature permettent. Si ce seuil est dépassé, il y a une capacité de capture supérieure à la ressource disponible, c'est "la surpêche".

Dans les années soixante-dix et quatre-vingt notamment, les progrès techniques et l'accroissement de l'efficacité des engins ont augmenté de façon sensible les capacités de capture des navires.

Les prélèvements ont alors nettement progressé sans que la quantité de poissons disponible ne suive. Ce sont les ingrédients caractéristiques de la surexploitation ; très vite, la ressource a commencé à décliner.

Des mesures drastiques

Avant que certaines espèces marines commerciales n'atteignent un niveau si bas que leur restauration eût été impossible, et afin de maintenir à long terme des activités de pêche à un niveau économiquement viable, il a fallu établir un programme de gestion rationnelle et prudente des ressources exploitables. Des mesures drastiques destinées à limiter les effets de la surpêche et visant un équilibre entre les capacités de pêche et les stocks ont été mis en place à une échelle largement plus importante que l'Iroise. Le fait que les stocks de poissons ne soient pas inféodés aux seuls États de l'Union européenne et que les flottilles des États membres travaillent dans beaucoup de pays de

☒ EMPLOIS DIRECTS DANS LA PÊCHE EMBARQUÉE (en Iroise/source Ifremer, année 2000)

Longueur des navires	Navires		Personnes embarquées		Taille moyenne de l'équipage
	Nombre	%	Nombre	%	
Moins de 12 mètres	240	70	389	43	1,6
12 à 16 mètres	39	11	144	16	3,7
16 mètres et plus	65	19	370	41	5,7
TOTAUX	344	100	903	100	2,6





l'Union impose une gestion des ressources marines à l'échelle de la communauté. Convaincues qu'elles seront bénéfiques à long terme pour le secteur, les instances européennes en charge de la pêche ont élaboré un plan qui fixe une capacité de capture maximum (exprimée en puissance de pêche) par pays, en fonction des recommandations du Conseil international pour l'exploitation de la mer (Ciem) en matière de ressources disponibles. Cet outil constitue le Plan d'orientation pluriannuel (le POP). Il s'est traduit en France par l'instauration d'un Permis de mise en exploitation (PME) : depuis 1987, les navires français doivent être titulaires de ce permis – dont le nombre dépend des POP et de l'effort de pêche maximum autorisé en France (exprimé en Kw) – pour être autorisés à pêcher.

Ces mesures ont conduit à plusieurs plans “de sortie de flotte” ou “de déchirage” qui consistent à financer la destruction des navires : sur la base du volontariat, les propriétaires des bateaux s'engagent à détruire leur navire en échange d'une somme évaluée en fonction de la taille du navire (jauge brute évaluée en tonneaux). La puissance motrice ainsi dégagée autorise l'octroi de nouveaux PME et permet le renouvellement de la flottille dans les limites fixées par le plan. Ces incitations ont eu des conséquences considérables sur l'évolution de la pêche professionnelle dans la bande côtière et en Iroise ; elles ont notamment entraîné un cortège d'effets secondaires jugés particulièrement négatifs par les organisations professionnelles.

Des effets secondaires dans la bande côtière

Entre 1992 et 1999, sur les 411 navires “perdus” par la flottille bretonne, près de la moitié étaient des navires de moins de 12 mètres (Centre d'économie et de droit de la mer, Université de Bretagne occidentale, 2002). Cette fraction artisanale de la pêche maritime – opérant dans la bande côtière – a subi l'érosion la plus spectaculaire. Or ces navires majoritaires dans toutes les eaux européennes, représentent 85 % des effectifs pour seulement 43 % de la puissance de pêche.

La réduction du nombre de bateaux s'est donc opérée sur les segments des navires les plus côtiers (en l'occurrence les unités de moins de 12 mètres) qui sont aussi ceux dont l'effort de pêche est le plus modeste !

Des mesures insuffisantes

Ces mesures n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés et malgré la diminution des flottilles, de nombreuses espèces de poissons présentent un volume ou une biomasse en deçà des limites biologiques raisonnables. Ce constat est partagé à l'échelle communautaire et selon la commission européenne, si les tendances actuelles persistent, de nombreux stocks s'effondreront dans des délais très courts. Cette situation précaire n'est pas une situation propre à l'Union européenne : dans un contexte de croissance de la demande de poisson,

l'inquiétude est vive dans le monde entier quant à l'état préoccupant de nombreux stocks et à la surcapacité des flottes de pêche.

Un secteur économique pourtant essentiel

Malgré cette situation négative, l'intérêt socio-économique de la filière pêche ne doit pourtant pas être sous-estimé. Selon une étude réalisée par l'Insee en 2003, un emploi à la mer soutient et entretient trois emplois dans la transformation, la distribution et la commercialisation du poisson. En France, plus de 20000 emplois dépendent des activités de pêche maritime et la moitié de la pêche française est bretonne.

La pêche côtière joue un rôle particulièrement structurant dans notre région. Dans un contexte de bonne gestion, elle peut constituer une activité durable reposant sur une ressource renouvelable, qui permet de maintenir le tissu social et culturel, de contribuer à l'économie locale sans avoir d'incidence néfaste notable sur l'environnement. Elle peut aussi maintenir une alternative à l'évolution vers le “tout tourisme” des fragiles économies littorales et insulaires. ■



> Caseyeur dans les parages d'Ouessant



> Langouste rouge dans la chaussée de Sein

Gestion de la ressource : une question d'avenir et d'environnement

L'état des ressources marines et l'inefficacité relative des mesures de gestion actuelles conduisent à envisager de nouveaux ajustements.

Parmi eux, la mise en place d'outils spécifiques garantissant la protection des ressources halieutiques en même temps que celle de l'environnement marin semble nécessaire.

Intégrer la protection de l'environnement à la gestion des pêches

Les ressources marines sont tributaires de la qualité des écosystèmes dont elles font partie et toutes les actions de protection de l'environnement marin contribuent directement ou indirectement à la sauvegarde et au renouvellement des stocks : la protection de l'environnement implique la gestion des ressources vivantes et vice-versa ; ces deux objectifs sont profondément complémentaires. Les

réflexions récentes et les nouvelles propositions de gestion visant à maintenir une exploitation durable des ressources marines lient désormais ces deux enjeux :

“Il faut protéger les espaces de grand intérêt halieutique”. Rapport sur la situation de la pêche dans la bande côtière française (Bollopion, Sourd, Forest, 1999).

“La Politique commune des pêches devrait aller beaucoup plus loin dans le sens d'une intégration volontariste de la dimension environnementale dans l'élaboration de la stratégie à mettre en œuvre. Notamment par l'application intégrale des instruments environnementaux, plans d'actions et stratégies pertinentes pour la protection de la biodiversité et intégration dans la POP des exigences requises en matière de protection de l'environnement”. Livre vert de la Communauté européenne (Direction générale xiv de la commission, 2000).

“Il convient, pour les espèces strictement inféodées à l'espace côtier, que des plans de gestion soient élaborés afin d'organiser une exploitation optimale des ressources dans l'espace et dans le temps, et entre les différents segments de flottille”. Collectif petite pêche, façade atlantique (propositions de réactions au livre vert, 2001).

Cette démarche pragmatique est aussi celle proposée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui prône aujourd'hui une appro-

che de la protection intégrant les aspects socio-économiques sur de grands espaces pour assurer une meilleure protection de l'environnement marin (recommandation de l'UICN, résolution 17-38).

Travailler ensemble, pour l'avenir

L'intégration récente des problématiques environnementales dans la gestion et le développement des activités du secteur primaire résulte de l'effet cumulé de “la pression” exercée sur le littoral et de l'état critique des ressources marines. Cette situation oblige les gestionnaires à associer l'ensemble des acteurs du monde maritime préoccupés par le maintien des activités de pêche et la protection de l'environnement marin. Les espaces marins protégés apparaissent comme des outils permettant à la fois de protéger l'environnement marin et de développer durablement les activités de pêche côtière. Ces espaces, dont le besoin se fait sentir, pourraient être des zones du type du futur parc marin d'Iroise. ■





> Contrôle des pêches

Réglementation des pêches

Depuis la loi d'orientation des pêches de 1991, l'État a instauré un système de cogestion des ressources de la mer avec les organisations socioprofessionnelles. Dans ce cadre, le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins propose au préfet de région les mesures d'encadrement et de limitation d'accès à la ressource. Il bénéficie d'une relative autonomie dans la formulation de ses propositions qui portent notamment sur :

- ▣ la limitation, voire l'interdiction permanente ou temporaire de pêche (cantonnement),
- ▣ la limitation des captures de certaines espèces et la répartition de ces quotas par organisme, par port ou par navire (par exemple dans les gisements classés de coquillages),
- ▣ les mesures techniques particulières destinées à rationaliser l'exploitation de la ressource (maillage des filets et type d'engins autorisés),
- ▣ les conditions de récolte des végétaux marins (mise en place de licences pour l'exploitation des algues),

Qui décide quoi ?

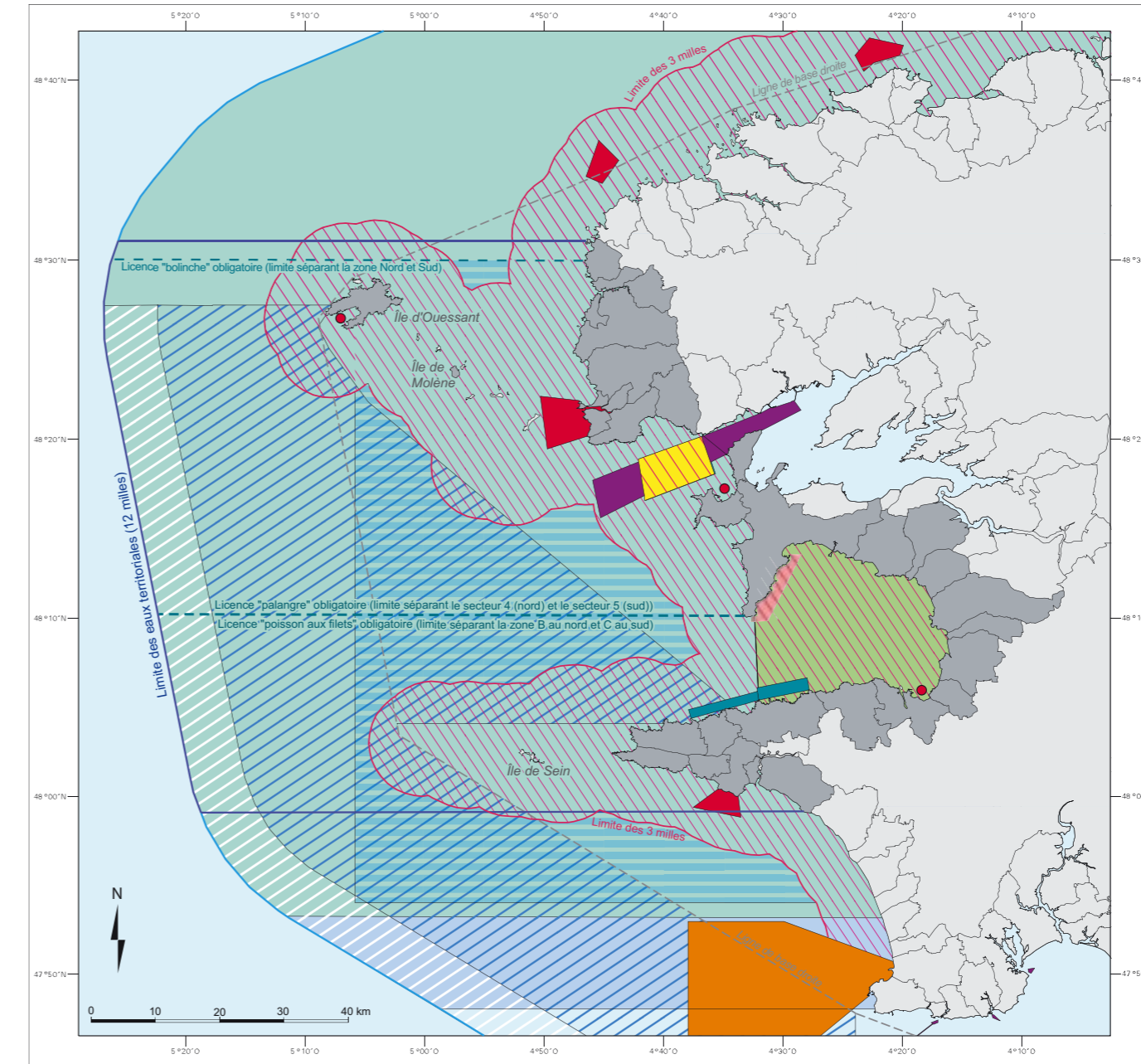


▣ les mesures d'ordre et de précaution destinées à organiser la cohabitation entre les métiers (accords locaux de pêche pour la cohabitation entre les engins dormants et trainants). Ces propositions prennent effet à la signature d'arrêtés d'approbation par le préfet de région qui appuie ses décisions sur l'avis d'établissements scientifiques tels que l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer).

• Les réglementations internationales

À ce contexte local et national, s'ajoute une dimension internationale, l'Union européenne jouant aussi un rôle déterminant dans le domaine de la pêche maritime. Les stocks de poissons n'étant pas inféodés aux seuls États et les flottilles nationales travaillant au-delà de leurs frontières, une

gestion des ressources à l'échelle de l'Union est nécessaire ; c'est l'objet de la Politique commune des pêches (PCP). Au sein de ce dispositif, les États membres gardent une large marge de manœuvre dans leurs eaux territoriales, dès lors qu'ils se conforment aux règlements et directives de la commission. Les textes communautaires s'appuient sur les principes du développement durable, de la pêche responsable, de la précaution et de l'action préventive. Le règlement communautaire stipule notamment que le maintien des activités de pêche à un niveau économiquement viable nécessite un programme de gestion rationnelle et prudente permettant de préserver les ressources dont la pêche est tributaire. ▣



▣ Principales zones de pêche réglementée en mer d'Iroise

Zones de pêche interdite

- ▣ Chenaux d'accès aux ports
- ▣ Cantonnements
- ▣ Cultures marines

Zones de pêche interdite (chaluts et dragues)

- ▣ Chalutage interdit (bande des 3 milles)
- ▣ Câbles sous-marins

Zones de pêche à accès restreint

- ▣ Gisement classé de la mer d'Iroise
- ▣ Gisement classé de Douarnenez
- ▣ Gisement classé de Brest / Camaret

- ▣ Chalut pélagique autorisé (de jour / poissons bleus / navires - 450 CV et - 50 TJB)
- ▣ Chalut pélagique autorisé (navires - 450 CV et - 50 TJB)
- ▣ Licence au chalut de fond

- ▣ Accord de cohabitation entre ligneurs et fileyeurs
- ▣ Pêche sous-marine interdite (du 01/04 au 30/09)

- ▣ Limite du Parc Naturel Marin
- ▣ Communes littorales



Conception et réalisation : Matthieu Le Tixerant
 Autorisation du SHOM (contrat n°E037-2005)
 Système de référence : projection Mercator / WGS 84



Réglementation des pêches en Iroise

À la lecture de la carte détaillant les différentes réglementations, on peut constater que l'Iroise fait dès à présent l'objet d'un dispositif réglementaire important, souvent régi par des normes juridiques de haut niveau. Bien peu de sujets sont restés sans traitement. La mer est donc très réglementée, ce qui contraste avec l'image de l'espace de liberté que le grand public peut parfois s'en faire. Cela n'est guère surprenant, s'agissant d'une zone dont le caractère sauvage des paysages tend souvent à faire oublier qu'elle est l'objet d'une intense activité humaine.

Face à une telle densité réglementaire, il serait tentant de conclure que tout a déjà été fait en Iroise.

Il est néanmoins important de rappeler que de nombreuses questions restent aujourd'hui sans réponses. En effet :

❑ Si presque tous les domaines d'activités sont réglementés et disposent de leurs systèmes de gestion, aucune institution n'assure aujourd'hui la mise en œuvre cohérente, ni le suivi systématique

des mesures de gestion mises en place. Tel pourrait être le rôle d'une instance de concertation représentative des intérêts en présence et disposant d'une véritable capacité de propositions.

❑ Le caractère inestimable du patrimoine de l'Iroise, (non seulement naturel mais également culturel) pourrait justifier un renforcement particulier du dispositif de contrôle de la réglementation.

❑ Enfin, la bonne gestion de ce patrimoine passe non seulement par sa préservation mais aussi par sa valorisation et sa promotion, que ne peuvent assurer seules des dispositions réglementaires aussi complètes et fondées soient-elles.

Dans le passé, lorsque les activités maritimes et ceux qui les pratiquaient étaient peu nombreux et ne causaient que des pressions limitées sur des ressources encore abondantes, il n'était pas nécessaire d'imposer de règles pour l'usage de cet espace et de ses ressources. La situation aujourd'hui est bien différente...

La réglementation n'est pourtant pas figée dans le temps, elle est au contraire appelée à évoluer en fonction de nombreux facteurs. Le développement de nouvelles activités et le progrès des connaissances sont par exemple des facteurs importants d'évolution et il est bien difficile d'être prospectif en la matière. Toutefois c'est bien l'état des ressources et la nécessité de les partager qui ont toujours été les éléments primordiaux de la mise en place de réglementations et qui conditionneront encore à l'avenir ses évolutions. ■

Pêche récréative en Iroise



> Pêche à pied à Sein



Un loisir, une tradition

Des milliers d'amateurs pêchent en mer, autour des îles et sur le littoral d'Iroise. Passionnés, sportifs ou dilettantes, tous apprécient la qualité de l'environnement de ce territoire privilégié.

Équipés de bottes, de pelles, de "cros", d'haveneaux ou de râteaux, plusieurs milliers de pêcheurs à pied se répartissent sur les grèves lors des grandes marées. Armés de cannes et dispersés

sur les rochers, les plages et jusque dans les ports, des pêcheurs à la ligne de tous âges sont également très nombreux à s'adonner à ce passe-temps. Dès les beaux jours, des dizaines de plaisanciers quittent les ports et les grèves de l'Iroise pour relever les casiers et palangres déposés la veille, poser un filet ou pêcher à la ligne. Quant aux chasseurs sous-marins, ils sont chaque année, eux aussi, nombreux à guetter l'arrivée des araignées de mer, le passage des bars, mulets et dorades...

Avec l'avènement de la société dite de loisir, la pêche non professionnelle n'a cessé de se développer en

Iroise ces dernières décennies. Plus qu'un simple passe-temps, ces pratiques sont souvent considérées comme le prolongement d'une tradition ancienne et l'expression d'un mode de vie empreint de liberté. Quatre activités principales dominent

la pêche récréative : la pêche à pied sur l'estran à marée basse, la pêche à la ligne depuis le littoral, la pêche récréative embarquée (dite pêche plaisance) et la pêche sous-marine. ■

Pêche de loisir la liberté de chacun, les devoirs de tous

Pratiquée indépendamment de toute structure, elle se prête mal à l'étude statistique. Son impact sur le milieu naturel est difficile à apprécier, comme le nombre exact de pêcheurs, la nature et l'importance de leurs captures. Les pouvoirs publics se trouvent souvent dépourvus pour faire passer à une foule aussi disparate et dispersée, les messages d'ordre sanitaire (précautions à prendre pour éviter les intoxications) ou ceux concernant la préservation du milieu (conduite à tenir sur l'estran...). Les associations et les fédérations sont pour cela des relais essentiels, mais ne regroupent pas la totalité des pratiquants. Le bon sens et la responsabilité de chacun forment donc aujourd'hui avec la réglementation les principaux outils d'encadrement de l'activité. Si les pêcheurs amateurs du littoral ne sont pas obligés



d'obtenir un permis, comme ceux qui pratiquent en eau douce, leurs activités sont encadrées par la loi qui limite de façon très importante la quantité d'engins autorisés pour pratiquer la pêche de loisir. D'autres règles, propres au caractère récréatif de cette activité ont été mises en place (notamment par le décret sur la pêche de loisir, n° 90-618 du 11 juillet 1990). Elles stipulent par exemple qu'un amateur n'a pas le

droit de vendre ses prises. Le nombre d'engins de pêche autorisé est également limité. Dans certains cas, les captures elles-mêmes sont plafonnées, cantonnées à certaines zones ou périodes. D'autre part, la plupart des dispositions réglementaires concernant la pêche professionnelle s'appliquent d'emblée aux plaisanciers, qui doivent respecter les tailles, les lieux et les périodes légales de capture. ■



> Pêche de loisir : de multiples formes



> Pêche d'ormeaux au pied des falaises du Cap

La pêche à pied : la plus populaire

C'est probablement la pêche la plus ancienne d'Iroise. Déjà pratiquée au néolithique, elle a permis aux habitants des régions côtières de survivre grâce à la collecte de crustacés, de coquillages et de petits poissons piégés dans les flaques à marée basse. Exercée sur la zone de balancement des marées, à l'aide d'engins rudimentaires (couteaux, râteaux, griffes et haveneaux) elle a toujours contribué à agrémenter le régime ordinaire des riverains

du littoral. Ne nécessitant pas d'équipement onéreux, cette pêche est accessible à tous et populaire par essence. À l'occasion des grandes marées, elle concerne une foule d'amateurs de tous âges et de toutes conditions. Un comptage réalisé en 1997 (par coefficient 116) faisait état de près de 4 000 pêcheurs en rade de Brest auxquels s'ajoutaient les 1 000 personnes recensées entre Le Conquet et la pointe de Penmarc'h.

Des habitués et des vacanciers

Jusqu'à une période récente, le profil des pêcheurs à pied en Iroise restait mal connu. Des enquêtes de terrain réalisées en 2000 auprès de 500 personnes ont permis de collecter quelques données précises sur ces loisirs pratiqués par deux populations distinctes : les résidents et les vacanciers.

Les "habitués" pêchent à proximité de leur domicile : la moitié des personnes interrogées ne s'éloigne pas à plus de cinq kilomètres de chez elles ; la grande majorité ne parcourt pas plus de dix kilomètres, fréquente toujours les mêmes sites et pratique un peu plus d'une fois par mois, au moment des marées de plus forte amplitude. Les deux sexes et toutes les tranches d'âges (47 ans en moyenne) se retrouvent alors sur l'estran. Beaucoup d'amateurs déclarent des revenus modestes : la moitié n'a pas d'activité professionnelle, un quart a dépassé 60 ans.

Les vacanciers ne sont présents qu'aux périodes de congés scolaires, principalement en été. Ils considèrent souvent la pêche à pied comme un loisir parmi d'autres, associant le plaisir du bord de mer à celui de la dégustation de produits frais.

Coquillages et crustacés

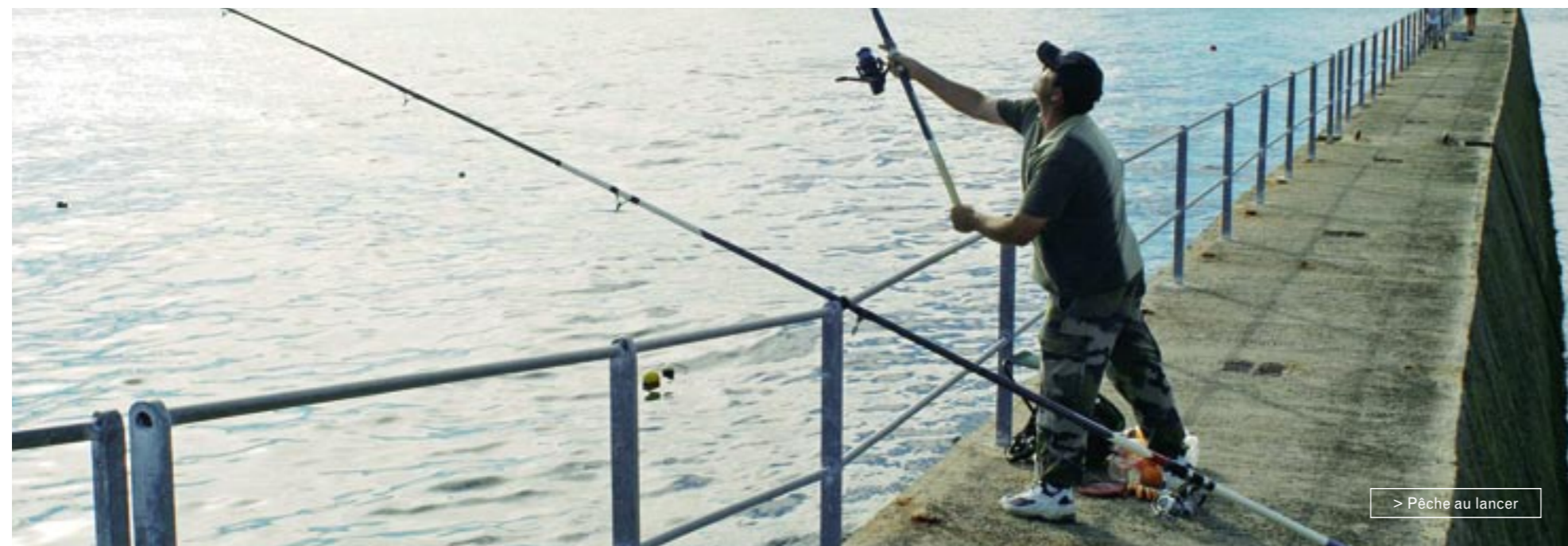
Estivants et habitués recherchent surtout les coquillages et les crustacés, naturellement plus faciles à capturer. Palourdes, huîtres et bigorneaux constituent les principales prises. Selon les lieux fréquentés, la dextérité et les goûts de chacun, on trouve également dans les paniers des moules, praires, coques et couteaux (longs coquillages bivalves), ainsi que des crevettes, des étrilles et des tourteaux. Certains se spécialisent aussi dans la quête des ormeaux (interdite du 15 juin au 31 août et limitée à 20 individus par jour et par personne) ou des pouces-pieds (autorisée de mi-janvier à mi-mars, de mi-septembre à mi-novembre et limitée à trois kilos par personne).

En moyenne et selon cette enquête, les pêcheurs à pied collectent un peu plus de deux kilos par sortie, soit environ 30 kilos par an et par personne.

Il est difficile d'apprécier l'évolution de la pression exercée par cette activité sur le milieu naturel. Certains changements concourent à en accentuer l'impact : sa médiatisation a eu pour effet d'augmenter la fréquentation de l'estran, très concentrée sur les jours de grande marée. De plus en plus ciblée, cette pêche est aujourd'hui pratiquée avec des outils dont les performances ne cessent de croître. L'usage généralisé des vêtements en néoprène contribue notamment à augmenter les temps de pratique et l'étendue des zones accessibles. ■



> Pêche aux crevettes



> Pêche au lancer

La pêche à la ligne depuis le bord : la plus patiente

Autrefois pratiquée à l'aide de cannes de bambou, la "pêche à la ligne" reste l'une des activités littorales les plus répandues, les plus aisées à mettre en œuvre et les moins coûteuses qui soient. L'équipement de base, relativement peu onéreux, est durable ; l'approvisionnement en leurres et appâts est facile ; la pêche elle-même ne présente ni difficulté, ni dangers majeurs. Elle se pratique

en toute saison, en milieu urbain, depuis les ouvrages portuaires comme le long de la côte. Pour toutes ces raisons, l'engouement pour ce loisir ancien ne se dément pas avec le temps.

Jeunes, retraités et vacanciers

Ne nécessitant aucune autorisation spécifique, cette activité échappe aux recensements et statistiques. La fédération sportive régissant les clubs, les écoles et les compétitions de pêche à la ligne peut cependant fournir quelques indications sur le profil de ses amateurs.

Il s'agit principalement d'adolescents (âgés de 10 à 18 ans) et d'hommes mûrs (45 à 60 ans, et plus). En Iroise, l'été, les estivants sont nombreux à rejoindre les résidents et les habitués.

Certains sont plutôt "bulles d'eau"

Deux techniques sont employées par ces pêcheurs : la première est baptisée pêche au "lancer-ramener". Elle consiste à lancer en pleine eau un bas de ligne équipé d'un flotteur, d'un leurre ou d'un appât - parfois, une bulle d'eau, d'où le nom courant de cette pêche dite au "buldo" - et de la ramener vers le bord sans attendre. La canne choisie est légère, relativement courte (jusqu'à trois mètres cinquante), et les appâts vivants (vers, crevettes) ou "issus du vivant" (morceaux de poisson) attirent les carnassiers tels le bar, le lieu jaune, le maquereau, l'orphie ou le chinchard.

D'autres préfèrent la pêche sur le fond

La seconde technique, dite de pêche sur le fond, ou d'attente, nécessite une canne plus longue et plus robuste. Installés le long d'une plage ou sur un quai, les amateurs mouillent leur ligne sur le fond et attendent que le poisson - vieilles, castrics, bars, congres, dorades ou poissons plats - veuille bien mordre aux appâts (vers, crevettes, coquillages, crabes verts) ou aux leurres artificiels.

Interaction avec les autres usagers maritimes

De plus en plus d'ouvrages portuaires - quais, digues, môles - sont à présent interdits d'accès : la tolérance qui prévalait encore face à l'interdiction théorique de pêche dans les ports français tend à s'étioler avec le durcissement de la réglementation internationale en matière de sécurité maritime. Nombre d'amateurs se trouvent donc peu à peu privés de leurs lieux habituels de pratique dans les secteurs portuaires. ■



> Appâts et leurres



> Vedettes de pêche, mouillées à Ouessant

La pêche plaisance embarquée : la plus efficace

Exercée depuis un bateau, la pêche plaisance est probablement la plus efficace des pêches récréatives. Le nombre exact de ses pratiquants est difficile à évaluer du fait du caractère ouvert de cette activité, qui ne nécessite ni déclaration préalable, ni permis.

Une enquête spécifique réalisée par l'Ifremer en 1997 auprès des associations de plaisanciers bretons établit qu'un tiers d'entre eux considère la pêche comme la motivation principale de leurs sorties en

mer ; une proportion qui s'élève à la moitié à la pointe du Finistère : les résultats de l'étude montrent qu'environ 4 500 personnes pratiquent cette activité en Iroise.

Pratiquée essentiellement par des hommes, mûrs et expérimentés

Selon cette même étude et à partir d'un échantillon des associations enquêtées, il apparaît que ces plai-

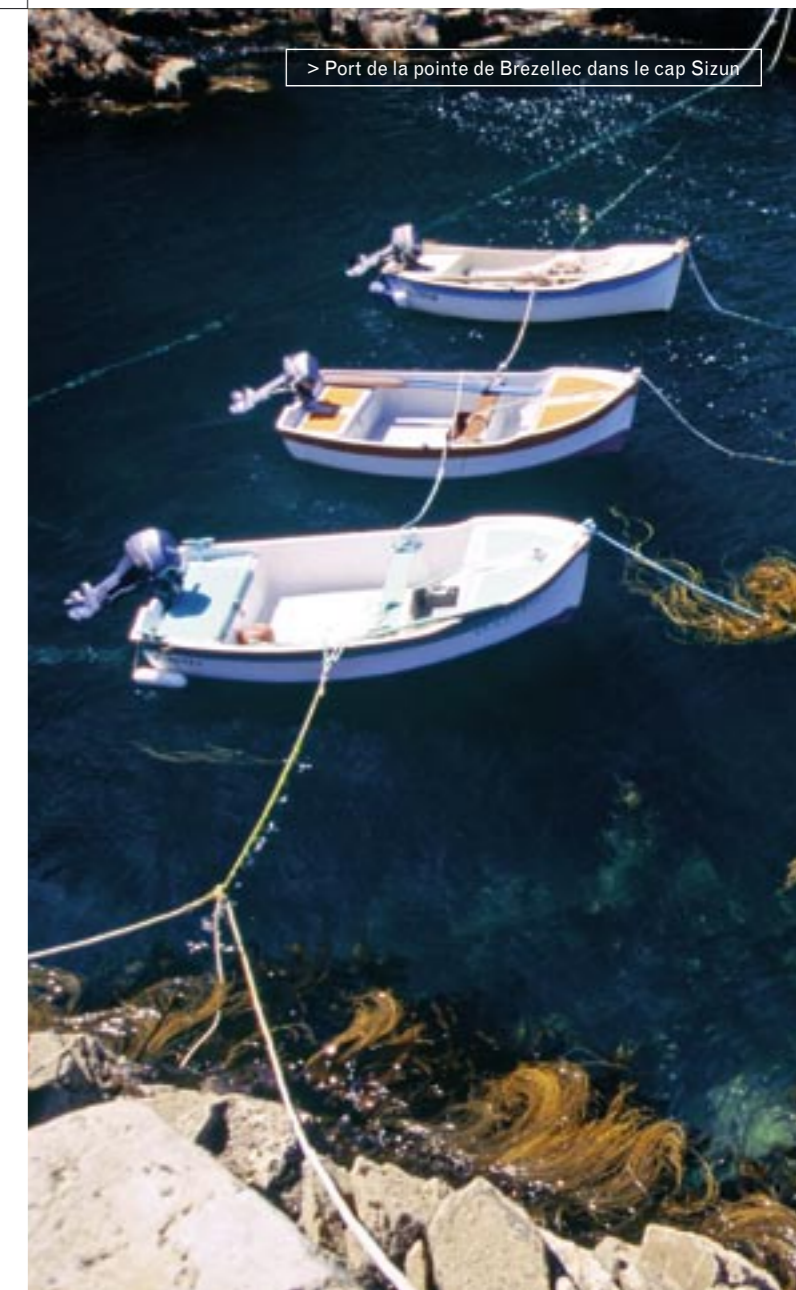
sanciers sont surtout des hommes, plutôt âgés (53 ans en moyenne), souvent en retraite et dotés d'une longue pratique de la pêche. Ils opèrent généralement à partir de petites embarcations et ne s'éloignent guère de la côte. Ils consacrent en moyenne un budget annuel de 1 000 euros à leur loisir et utilisent surtout la ligne à main, la canne, le filet trémail et les casiers. La réglementation limite le matériel embarqué à deux casiers, deux palangres de 30 hameçons et un filet trémail de 50 mètres de long par bateau.

Le maquereau, l'araignée et le bar

Cinq espèces intéressent un tiers des pêcheurs interrogés : le maquereau (ciblé par six répondants sur dix) représente près d'un quart des captures, le lieu jaune, l'araignée (15 % des prises), le bar, et la dorade. Si l'on ajoute le congre, ces six espèces représentent les trois quarts des captures déclarées, s'élevant en moyenne à une soixantaine de kilos par pêcheur et par an. ■

» CAPTURES ANNUELLES DÉCLARÉES PAR LES PÊCHEURS PLAISANCIERS DE LA ZONE IROISE (155 pêcheurs ayant répondu à l'enquête - sources Ifremer 1999)

	Proportion de pêcheurs déclarant cibler l'espèce	Captures moyennes déclarées (échantillon total)	
		kg/an	%
MAQUEREAU	59 %	13,9	23
LIEU JAUNE	46 %	5,6	9
ARAIGNÉE	42 %	9,4	15
BAR	37 %	6,2	10
DORADE	36 %	6,0	10
CALMAR	32 %	4,4	7
VIEILLE	26 %	4,0	6
SOLE	24 %	0,6	1
SEICHE	23 %	1,9	3
TOURTEAU	23 %	1,5	2
CONGRE	19 %	4,8	8
RAIE	18 %	1,1	2
ROUGET-BARBET	18 %	0,6	1
TACAUD	17 %	1,0	2
ÉTRILLE	14 %	0,4	1
CREVETTE	10 %	-	-
HOMARD	7 %	0,1	-
TOTAL	-	61,5	100



> Port de la pointe de Brezellec dans le cap Sizun

> Pêche sous-marine dans le raz de Sein

La pêche sous-marine : la plus sportive

Cette activité de loisir n'apparaît dans la réglementation qu'en 1951 sous le terme "pêche à la nage". Dans une circulaire adressée à ce propos à la direction des affaires maritimes du Havre, on lit : "ce texte est d'une portée générale et concerne l'ensemble du littoral bien qu'il paraisse peu probable que des particuliers puissent envisager de pratiquer ce genre de pêche dans les eaux de mer du nord de Manche et d'une

partie de l'Atlantique". Les auteurs semblaient alors sceptiques quand au développement de cette activité.

Quelques décennies plus tard, les combinaisons isothermes sont largement répandues et la pêche sous-marine, qui requiert une bonne condition physique et une solide connaissance du milieu aquatique, est en plein essor. L'expansion de cette pratique est aisément mesurable car elle est soumise à l'obtention d'une autorisation - gratuite - délivrée par les affaires maritimes. Près de 15000 autorisations ont été établies en Bretagne en 2000, dont 6800 pour la seule

zone Iroise. S'y ajoutent les 3700 adhérents du comité départemental de la Fédération française d'étude et de sports sous-marins (FFESSM) dont la licence vaut pour autorisation de pêche sous-marine ; on estime que parmi eux, environ 800 personnes pratiquent la chasse subaquatique.

Les pêcheurs sous-marins

Lors de l'enquête régionale sur la pêche de plaisance réalisée en 1999, l'Ifremer a transmis une série de questionnaires aux adhérents des clubs subaquatiques et en a déposé un grand nombre dans les bureaux des affaires maritimes. Près de 400 documents ont été retournés en Bretagne, dont plus du tiers concerne des pêcheurs fréquentant l'Iroise. Selon cette enquête, la chasse sous-marine est surtout pratiquée par des hommes jeunes (34 ans d'âge moyen) dont la plupart exercent une activité professionnelle. Environ 60 % font usage d'un bateau, le plus souvent de manière occasionnelle, et la moitié pratique cette activité moins de 20 fois par an. 16 % des plongeurs font état de plus de 40 sorties par an. Selon le nombre de sorties, l'estimation du coût annuel moyen de la pratique varie de 350 à 1720 euros. En moyenne, les plongeurs consacrent 710 euros à cette activité, chaque année.

L'araignée, la vieille, le bar

Cinq espèces ou groupes d'espèces sont recherchés par un tiers des plongeurs interrogés. À elles seules, elles pèsent trois quarts du poids total des captures déclarées : l'araignée (ciblée par 60 % des répondants) représente 40 % du poids total des prises, la vieille (10 à 15 % des captures), le bar (10 à 15 % des captures), les poissons plats (10 à 15 % des captures), le lieu jaune.

Les captures annuelles moyennes sont généralement comprises entre 10 et 20 kilos par espèce. Sauf pour l'araignée et le congre, pour lesquels les prises approchent 30 kilos. Chaque chasseur estime pêcher un peu plus de 45 kilos de poissons et de crustacés par an, en moyenne.

Les pêcheurs de loisirs sont de plus en plus nombreux et l'essor de l'activité suit encore aujourd'hui l'augmentation du temps libre. Dans un contexte généralisé de raréfaction des ressources, il devient important que les plaisanciers s'impliquent dans la gestion de la bande côtière. A ce titre les clubs et fédérations peuvent notamment être des relais efficaces en matière de connaissance de l'usage et de sensibilisation des pêcheurs de loisir aux mesures de préservation des ressources. ■



» CAPTURES ANNUELLES DÉCLARÉES PAR LES CHASSEURS SOUS-MARINS DE LA ZONE IROISE (164 chasseurs ayant répondu à l'enquête - sources Ifremer 1999)

	Proportion de chasseurs déclarant cibler l'espèce	Captures moyennes déclarées (échantillon total)	
		kg/an	%
ARAIGNÉE	60 %	17,4	38
VIEILLE	41 %	6,2	14
BAR	37 %	5,2	11
POISSONS PLATS	32 %	5,3	12
LIEU JAUNE	32 %	4,2	9
MULET	22 %	1,9	4
CONGRE	11 %	3,2	7
TOURTEAU	9 %	1,2	3
COQUILLE SAINT-JACQUES	6 %	0,9	2
TOTAL	-	45,5	100

Un pêcheur sachant pêcher...

... ne pêche pas plus petit qu'autorisé. Les règles applicables à la pêche récréative sont strictes. Pour beaucoup d'espèces, des tailles minimales ont été établies afin d'assurer le renouvellement des populations : tant que l'animal ne s'est pas reproduit, c'est un juvénile qui ne doit pas être pêché. Après une première reproduction, c'est un géniteur qui entre dans le stock et devient exploitable.

• Déterminer les tailles minimales et l'âge des individus

Comment savoir si c'est un géniteur ou un juvénile ? Cela impose de déterminer l'âge de l'animal. Pour les poissons un petit os situé dans leur oreille interne, l'otolithe, peut donner cette information. Au cours de sa croissance, l'otolithe dépose des stries régulières dont l'arrangement permet de reconstituer un rythme annuel et de lire l'âge comme on le ferait sur un tronc d'arbre coupé. Pour certaines espèces comme le bar, ce sont les écailles qui permettent de déterminer l'âge de l'individu. Chez les lottes, qui n'ont ni écaille, ni otolithe,



le filament pêcheur (illicium) donne l'information. Chez les crustacés, la croissance s'effectue par des mues successives au cours desquelles la totalité du squelette (interne et externe) est rejetée, rendant ainsi impossible la détermination directe de l'âge. Le recours à diverses méthodes d'observation comme le marquage, l'analyse des distributions en taille, l'élevage en milieu contrôlé, la radiométrie... permet d'établir un schéma moyen de croissance pour chaque espèce. Pour un crustacé, l'âge déduit de sa taille est une approximation et non une mesure réelle. Il s'agit de mettre en évidence une relation taille/âge la plus précise possible pour une zone déterminée. C'est une information capitale pour la gestion des ressources marines exploitées.

• Pêcher petit c'est empêcher le poisson de grandir

Les individus hors tailles sont donc des juvéniles. Pêcher petit revient à couper le blé en herbe : la plupart des juvéniles, s'ils ont atteint un certain stade de développement, résisteront à leurs principaux prédateurs. Ils ont donc de grandes chances de devenir des adultes exploitables, il suffit juste de patienter. Il est plus intéressant (à tous les points de vue) de pêcher un poisson de plusieurs kilos que plusieurs de quelques grammes... Ainsi, dans les cinq premières années de sa vie le poids d'un bar est multiplié par dix (dix petits bars d'un an atteignent à peine le poids d'un seul individu de six ans). Il est donc préférable et aussi plus durable d'attendre cinq ans pour pêcher un individu dix fois plus lourd.

• L'art de la mesure

À chaque espèce correspond une taille minimale... On mesure le corps d'une araignée longitudinalement, de la tête à l'arrière de la carapace, tandis que le gabarit d'un tourteau ou d'une étrille se prend de façon latérale : ainsi, la carapace du dormeur ne doit pas être inférieure à 14 cm de large, au nord du 48°N, et 13 cm au sud. Langoustes et homards se mesurent au "céphalothorax" (qui est l'ensemble tête et thorax). Il doit excéder 87 mm pour le homard et 95 mm pour la langouste rouge ou rose. La taille des poissons, elle, se mesure du bout du "museau" à l'extrémité de la nageoire caudale. Cette cote doit dépasser 36 cm pour le bar, 11 pour la sardine... Beaucoup d'espèces

ont donc une taille légale de capture mais pas toutes. Celles-ci varient aussi d'une région maritime à une autre car les espèces ne grandissent pas uniformément sur toutes les mers. Il est donc très important de se référer à la réglementation qui peut être localement différente. Elle est disponible dans les quartiers des affaires maritimes mais aussi dans les associations de plaisanciers qui ont mené des opérations de sensibilisation comme la campagne "Respectons les tailles". En Iroise les représentants de la fédération de pêche en mer éditent chaque année, un récapitulatif des tailles légales valable pour l'ensemble du Finistère. ■

Tourisme en Iroise





L'attrait du bord de mer

La plupart des visiteurs d'Iroise célèbrent la beauté de son littoral sauvage, préservé et ouvert sur le large. Sensibles à la culture de la pointe bretonne et à l'accueil de ses habitants, ils pratiquent un tourisme fidèle et tourné vers la nature.

Si la Bretagne se place aux premiers rangs des zones les plus visitées d'Europe (quatrième région de France pour l'accueil des touristes français et cinquième pour le nombre de visiteurs étrangers)

elle se situe d'emblée hors du tourisme balnéaire de masse. L'éloignement du Finistère, et de l'Iroise en particulier, son climat de type océanique (doux et humide) et ses eaux de baignade fraîches, ne font pas de cette côte la destination favorite des vacanciers en quête de "repos au soleil". L'Iroise dispose d'autres atouts : un littoral varié, particulièrement préservé du développement urbain et largement accessible grâce à un ample réseau de sentiers balisés ; un patrimoine naturel exceptionnel dont la valeur est reconnue par l'Unesco ; une position géographique remarquable à l'extrême occident de l'Europe ; un espace maritime spectaculaire doté d'une activité incessante ; un cha-

pelet d'îlots à l'identité forte ; une culture riche et une réelle qualité d'accueil... Ces cartes maîtresses dotent les communes riveraines de la mer d'Iroise d'un potentiel d'attraction important.

Une fascination ancrée dans l'histoire

L'attraction pour l'Ouest breton n'est pas nouvelle. Intrigués par cette "presqu'île" occidentale, voyageurs, artisans, peintres, écrivains et poètes ont été quelques-uns à tenter la route vers le Finistère dès le Moyen Âge. Mais c'est à partir du XIX^e siècle, celui du romantisme, que l'on a réellement célébré la pointe bretonne. Les chemins s'améliorent, quelques lignes de chemin de fer sont construites pour les besoins de l'agriculture et de la pêche : la région sort de l'isolement et devient accessible en quelques heures, depuis Paris. À Pont-Aven, Gauguin fait école. À Camaret, Saint-Pol Roux s'installe à résidence et invite les plus grandes plumes du siècle, tandis que les peintres célèbrent, depuis les falaises de Pen-Hir, les "ciels" les plus changeants et les plus vifs qui soient. À Morgat, où était passé Flaubert, la famille Peugeot villégiature dès avant 1900 et les premières "maisons de vacances" sont construites sur la côte.

Visiteurs d'ici et d'ailleurs

Déjà, ces visiteurs croisent des citadins bretons attirés par les pointes, les caps et les îles de leur

propre pays. En 1903, le tramway électrique est inauguré entre Brest et Le Conquet. Au lieu de trois longues heures en diligence, le trajet s'effectue rapidement et permet des allers-retours dans la journée. Les Brestoïses baptisent ce tramway le "train du plaisir" et s'offrent des journées au bord de mer, voire des résidences d'été. Certains poussent la curiosité plus loin et partent à la découverte des îles : à partir de 1869, un service vapeur assure la liaison régulière entre le continent, l'archipel de Molène et Ouessant.

Réinventer l'été

Près d'un million de touristes se rendent chaque année dans les 50 communes¹ bordant l'Iroise. Plus de 350 000 personnes ont abordé à Sein, Molène et Ouessant certaines années. Plusieurs petits pays voient leur population multipliée par trois ou quatre durant les mois d'été. Résidents de communes voisines ou de départements éloignés, "Bretons de Paris" ou visiteurs sans attache en Bretagne, ces estivants forment une migration qui transforme profondément la vie côtière, en été. Il paraît nécessaire d'analyser et de prévoir son évolution afin d'aider la population locale à faire sienne cette nouvelle activité économique et de privilégier l'épanouissement d'un tourisme tourné vers la découverte des patrimoines naturel, culturel et humain. ■

1. Zone d'étude initiale ; le périmètre actuel du parc est exclusivement marin et s'appuie sur 34 communes limitrophes.

Tourisme Quand le loisir s'en mêle

Du point de vue statistique, un touriste est « une personne qui s'absente de son domicile 24 heures minimum et quatre mois maximum, pour des motifs personnels, de loisirs ou professionnels ». Dans la réalité, les définitions sont moins tranchées, surtout depuis que les loisirs s'en mêlent.

Résidents et vacanciers...

Aujourd'hui les touristes pratiquent de nombreuses activités culturelles et de loisirs. Ils ne se contentent plus de "visiter" les lieux, ils les "habitent". Quant aux résidents, les modes de transport modernes, individuels, leur permettent de se déplacer souvent et rapidement. Ils sont de plus en plus

nombreux à quitter leur lieu de résidence pour un après-midi ou un week-end, à s'offrir de courts séjours de vacances dans la région, à se rendre systématiquement en fin de semaine dans leur maison secondaire, parfois située à quelques kilomètres de leur domicile habituel. Dans le contexte d'un parc marin, il est difficile de séparer les deux : les loisirs (nautisme, pêche récréative...) comme bien des prestations proposées en mer d'Iroise et sur le littoral (hôtellerie, restauration, commerces...) touchent à présent à la fois un public de touristes et de résidents secondaires ou principaux. ■





> Randonnée sur le sentier côtier de l'île d'Ouessant

Profil et motivations des visiteurs : des vacances à la côte

Selon les données départementales, les visiteurs choisissent le Finistère pour son patrimoine naturel et son espace maritime. En Iroise, cette tendance est encore renforcée.

**Les activités
des estivants : marcher,
nager, se promener...**

Un tiers des personnes interrogées¹ considère le patrimoine naturel comme la première raison de venir en Finistère ; un quart cite comme première motivation la pratique d'activités liées à l'espace maritime et un dixième choisit la pointe bretonne pour sa culture et ses traditions (au sein desquelles la mer tient une place majeure).

Ces motivations semblent particulièrement justifiées en Iroise. En effet, la frange ouest du Finistère offre de nombreuses possibilités de promenade (sentiers balisés le long de la côte, accès du public largement autorisé et favorisé sur le littoral), les plages sont

multiples et pittoresques, le paysage côtier varié et souvent préservé (les équipements d'interprétation du paysage facilitent la compréhension des sites), et les sports de plein air sont encouragés par la présence de structures capables de prendre en charge des pratiquants de tout âge et de tout niveau.

Les Brestois et l'Iroise : “la mer, un spectacle”

Pour les résidents du Pays de Brest, la côte d'Iroise constitue aussi un pôle d'attraction majeur. Une

analyse réalisée par l'Adeupa² met notamment en lumière l'importance du tourisme de proximité sur cette partie du littoral. Les personnes interrogées présentent la mer comme un spectacle qu'ils ne se lassent pas de venir contempler : “la mer constitue un véritable théâtre naturel”. Les activités y sont nombreuses et parfois spectaculaires : pêche, transport de personnes ou de marchandises, navigation de plaisance, sports de glisse... Pour les habitants de Brest ou des pays alentours qui se rendent sur le littoral, l'objectif n'est pas tant d'aller sur l'eau que de profiter du spectacle incessant qui s'y tient. Les plages et les sentiers constituent des lieux de promenade, mais

Sortir en mer Pourquoi pas ?

Dans le cadre d'un mémoire de DEA réalisé au sein de l'Université de Bretagne occidentale, une enquête a été menée durant la haute saison 1998 afin d'évaluer l'éventuelle demande du public pour des sorties guidées en mer d'Iroise.

- **Intéressés par les activités maritimes**
159 personnes (touristes et touristes de proximité) ont été interrogées en trois lieux à forte fréquentation touristique de la zone Iroise élargie (port du Conquet,

navire assurant la ligne régulière Le Conquet-Ouessant, parc de stationnement d'Océanopolis). Près d'un répondant sur deux déclare s'adonner à une forme de pêche récréative (pêche plaisance, pêche à la ligne depuis le bord, pêche à pied ou chasse sous-marine), et près d'un sur trois affirme pratiquer un sport nautique (voile, surf, kayak de mer...).

- **Parés pour embarquer**
Trois quarts des répondants

mettent en avant leur intérêt pour des sorties en mer guidées, à la demi-journée ou à la journée. Ils évaluent de façon assez réaliste les tarifs susceptibles d'être proposés et les acceptent. La pratique de la pêche récréative emporte plus d'adhésions que la simple découverte du milieu maritime mais la distinction entre les deux prestations n'apparaît pas toujours clairement ; les personnes interrogées semblent intéressées par ces deux activités. ■

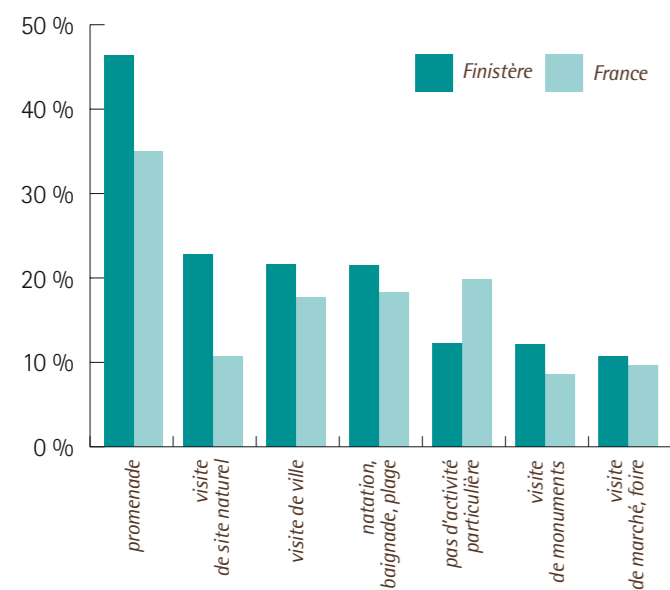


> Charter de pêche



» LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE DANS LE FINISTÈRE (été 2004, en % des séjours)

Sources Direction du tourisme, SDT, TNS Sofres, CDT Finistère



surtout d'observation. Les îles, porteuses de rêve et vecteurs d'imaginaire, l'identité et la culture bretonne apparaissent également comme des facteurs d'attractivité importants.

Qui sont les estivants ?

» Des familles de Paris et du grand Ouest

Les origines géographiques des touristes visitant le Finistère varient : environ un quart viennent du grand Ouest, un quart réside en région parisienne, moins d'un quart est étranger (pour la plupart des Britanniques, des Allemands et des Italiens). Essentiellement en villégiature pour des séjours de vacances, ces visiteurs voyagent en couple (un tiers des touristes d'après les données départementales en 2004) ou en famille (la moitié des personnes interrogées).

La moitié des vacanciers est âgée de 35 à 55 ans. 50 % exercent des professions intermédiaires, "intellectuels supérieurs" ou assument les responsabilités de cadre. Les retraités constituent environ un septième des touristes et ne résident pas dans la région.

» Des visiteurs fidèles...

La plupart des estivants sont fidèles et effectuent souvent plusieurs séjours dans le département (au moins trois). Ils demeurent en outre assez longtemps dans le Finistère. La durée moyenne des séjours (proche de huit jours) est plus élevée à la pointe bretonne que dans le reste du pays et dans les autres départements de la région.

» Ayant des attaches en Bretagne

La seconde motivation la plus souvent évoquée pour expliquer un séjour en Bretagne est la présence d'attaches familiales ou amicales (à l'échelle finistérienne comme au plan national, plus de la moitié des touristes de nationalité française est hébergée par des proches).

» Le tourisme en Iroise

Il paraît fortement lié aux habitants et à leur culture. En effet, les vacanciers venant en Iroise ne planifient pas seulement de visiter des sites naturels, de s'adonner à des activités de détente ou de loisirs ; ils choisissent souvent cette destination dans l'idée de découvrir des activités traditionnelles, de participer ou d'assister à des événements culturels (festivals ou concerts de musique, "fêtes de la mer", rassemblements nautiques...). Il s'agit donc, directement ou indirectement, d'établir un contact avec les habitants du littoral.

Hors événements culturels majeurs (et ponctuels) l'Iroise séduit également par le calme et l'authenticité de ses communes littorales. Même au cœur de l'été, leur atmosphère ne peut être comparée à celle des grandes stations balnéaires atlantiques ou méditerranéennes. ■

1. D'après l'enquête de fréquentation touristique extra-régionale en Bretagne (1997) source Ipsos Régions Tourisme.
2. Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Brest.



> Embarquement des estivants dans le port du Stiff

Migrations saisonnières, la grande marée des estivants

À l'échelle d'une microrégion comme l'Iroise, la présentation du tourisme manque souvent de précision car la plupart des données proviennent d'enquêtes régionales et départementales ; elles renseignent sur les flux de fréquentation, le comportement des visiteurs et l'impact économique à l'échelle du Finistère. Des extrapolations permettent cependant de dresser le portrait du tourisme dans le secteur de l'Iroise.

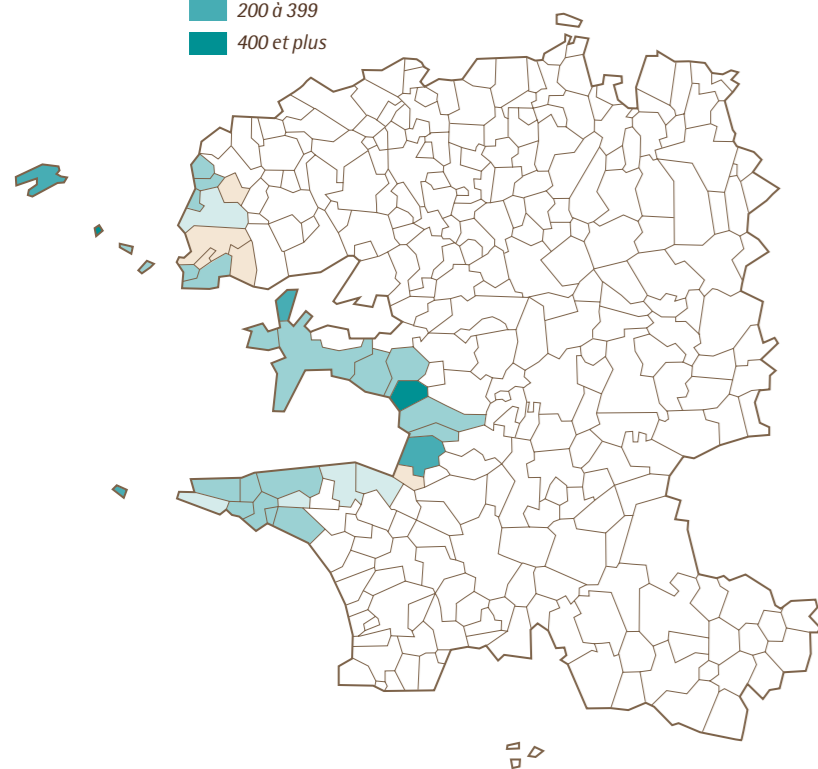
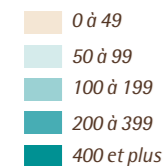
Flux touristiques : près d'un million de visiteurs en Iroise

Les données finistériennes obtenues à partir de la méthode des flux en 2004, confortent les résultats d'enquêtes plus précises mais plus anciennes menées par l'Observatoire régional de tourisme de Bretagne¹. Environ 800 000 touristes extérieurs au département avaient visité la zone riveraine de l'Iroise durant la saison touristique 1997. L'Iroise regroupant environ un quart des lits

TAUX DE FONCTION TOURISTIQUE DES COMMUNES DU PARC MARIN D'IROISE EN 2004

Sources : ORTB, bases de données communales de l'hébergement touristique en Bretagne.

Nombre de lits touristiques pour 100 habitants



NOMBRE DE PASSAGES PAR AN SUR LES ÎLES. Tendence évolutive 1999/2004 : + 5 %

Sources : compagnie Penn-ar-Bed, 2004

Ouessant	Molène	Île de Sein	Total 2004
165 000	51 000	80 000	296 000

touristiques du département, on estime que près de 8,5 millions de nuitées touristiques d'origine extra-départementale y sont réalisées chaque année. Avec une moyenne de 83 000 nuitées par jour en pleine saison, la population triple, sur la bande côtière, en juillet et en août.

Îles de Sein, Molène et Ouessant : la population quadruple en saison

La fréquentation des îles est aisée à calculer. L'isolement naturel de ces territoires oblige en effet la majorité des visiteurs à emprunter des modes de transport en commun (maritimes ou aériens) dont les statistiques sont aisées à établir. Selon l'étude Safi² près de 360 000 touristes ont abordé les îles d'Ouessant, Sein et Molène en 1998. La fréquentation de ces zones insulaires est fluctuante et progresse au même rythme que le tourisme dans le reste du département. La plupart des visiteurs se rendent dans les îles l'été, en excursion d'une journée, et empruntent les liaisons maritimes régulières. On estime cependant à environ 6 000 le nombre de personnes non-résidentes y séjournant en juillet et août. La population de ces petits territoires quadruple donc en haute saison.

Une vocation touristique affirmée : une réelle capacité d'hébergement

La capacité touristique de la Bretagne s'élève à près d'1,5 million de lits, répartis entre les hébergements marchands (hôtels, chambres d'hôtes) minoritaires avec environ 30 % des lits, et les résidences secondaires majoritaires avec 70 % du potentiel total d'accueil. Selon une étude² réalisée pendant la phase préliminaire du processus de création du Parc Marin, la capacité d'hébergement touristique identifiée dans les îles et les communautés de communes riveraines de l'Iroise représente un quart de la capacité totale du département. Rapporté à la population résidente, ce potentiel est légèrement supérieur à un dans la zone, ce qui traduit une vocation touristique affirmée : la moyenne régionale ne dépasse pas un demi point.

En Iroise, les résidences secondaires constituent 65 % de la capacité totale d'accueil, les terrains de camping homologués pèsent un quart des "lits" touristiques et la part des hôtels est marginale avec 3 % des hébergements. ■

1. D'après l'enquête de fréquentation touristique extra-régionale en Bretagne (1997) sources Ipsos Régions Tourisme.

2. D'après étude Safi (Société d'aménagement du Finistère) 1999 : 100 000 lits touristiques sur la côte et moins de 4 000 sur les îles.



> Plage de Morgat

Une activité économique de toute première importance

En Bretagne, le tourisme fait vivre près de 50 000 personnes en période estivale et représente environ 20 000 emplois salariés annuels à temps plein, sans compter les emplois indirects ou induits.

Emplois directs du tourisme : 3 500 personnes en saison

L'emploi constitue un précieux indicateur de l'importance économique d'un secteur d'activité. Selon une étude réalisée par l'Insee (Kerouanton, 1998) pour la zone riveraine de l'Iroise, environ 2 500 personnes travaillent dans ce secteur, en saison ; soit l'équivalent de 1 000 emplois annuels équivalents temps plein. En tenant compte des emplois non-salariés, on estime à près de 3 500 personnes le



> Île de Sein

nombre de personnes travaillant en saison pour le tourisme ; soit l'équivalent de 1 500 postes à plein-temps sur l'année.

Le dynamisme du secteur peut s'apprécier au travers de l'augmentation d'environ 17 % du nombre d'emplois directs du tourisme, sur le littoral du Finistère entre 1995 à 2001.

Dépenses d'été en Pays de Brest

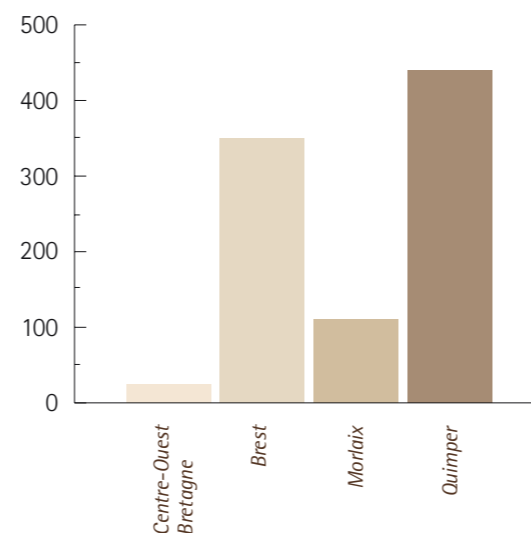
Tous les touristes ne sont pas hébergés dans des structures commerciales, et il n'est pas facile d'évaluer leur consommation réelle. L'Adeupa par exemple, propose pour les différents "pays Voynet" une estimation du chiffre d'affaires du tourisme basé sur des indicateurs de consommation tels la consommation de farines, l'utilisation des cartes bancaires

et la production d'ordures ménagères. Près d'un milliard d'euros dans le Finistère : au total, les estivants auraient dépensé environ 950 millions d'euros dans le Finistère en 2000/2001, avec des parts importantes pour le pays de Brest, très concerné par le territoire du parc marin, et le pays de Quimper, partiellement concerné par le parc. ■

Un nouveau secteur économique aux retombées considérables

Le chiffre d'affaires généré par la présence des vacanciers constitue également un indicateur du poids de cette activité. Sur la base d'une consommation moyenne estimée à 26 euros par jour et par personne, on considère que la consommation liée au séjour des touristes extra-départementaux en zone Iroise s'élève à 137 millions d'euros par an (sources Centre d'étude d'économie et de droit de la mer) . ■

» ÉVALUATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU TOURISME DANS LE FINISTÈRE EN MILLIONS D'EUROS PAR PAYS.



> Landes de la presqu'île de Crozon

Perspective : la recherche d'un équilibre

Des impacts à prendre en compte

Le développement du tourisme suscite beaucoup d'espoirs sur les côtes de l'Iroise, mais, non maîtrisé, il pourrait aussi avoir beaucoup d'inconvénients. Le promeneur un peu attentif constate facilement, sur certains sites sensibles comme les falaises, la dégradation de la végétation liée à une fréquentation trop importante. Le vacancier a pu observer dans d'autres régions que la multiplication d'équipements ou de logements touristiques condui-

sait à une urbanisation de toute la frange littorale et une disparition des espaces naturels ou ruraux. Les habitants du littoral finistérien et des îles sont quelquefois découragés par la hausse du coût de l'immobilier, provoquée par la demande croissante en résidences secondaires.

La plupart des acteurs touristiques de l'Iroise ont conscience que l'avenir de leur activité dépend de la qualité de l'environnement et implique la maîtrise de ces impacts ; certains vont plus loin...



Vers un tourisme durable

La pérennité de l'activité touristique en Iroise passe par la protection et la valorisation des patrimoines naturels, culturels et humains qui attirent les visiteurs à la pointe bretonne. Le développement de cette activité nécessite la mise en place d'une offre adaptée aux aspirations d'une clientèle soucieuse de se placer au cœur d'un écosystème préservé et durable.

Les études portant sur l'évolution de la demande montrent que les estivants sont de plus en plus nombreux à désirer "vivre une expérience personnelle forte" durant leurs vacances. "Aspirant au bien-être et au ressourcement" autour de la cellule famille, ils pourraient trouver à la pointe bretonne le cadre authentique et rassurant qu'ils cherchent pour rompre avec le rythme et l'environnement urbains¹.

Outre cette évolution vers le tourisme "cocooning", l'Agence française de l'ingénierie touristique (Afit)² souligne combien l'écotourisme, le tourisme durable, le tourisme ornithologique, botanique, marin, la demande pour les "produits nature" et "d'aventure douce" sont voués à croître. Cette demande pourrait également trouver sa réponse en Iroise, à condition que l'offre commerciale s'organise dans cette direction et que le patrimoine naturel sensible soit clairement identifié et protégé.

Pour que les professionnels du tourisme puissent continuer à s'appuyer sur le patrimoine naturel, des mesures de protection ponctuelles ne suffisent pas. Une réflexion touchant la préservation des paysages, la gestion de la fréquentation et l'urbanisation du littoral, doit permettre d'intégrer l'environnement naturel dans un contexte plus large d'aménagement et de développement du littoral de l'Iroise.

C'est à cette condition qu'un équilibre "durable" pourra être trouvé, limitant les effets négatifs sur l'environnement d'une pression touristique trop forte, offrant au visiteur l'occasion de mieux connaître, apprécier et respecter les richesses de l'Iroise, et permettant aux professionnels touristiques locaux de vivre de leur activité. ■

1. "Portrait du tourisme" Comité départemental finistérien du tourisme 2004.

2. Remplacée maintenant par l'ODIT-France (observation, développement, ingénieries touristiques).

Nautisme en Iroise





> Surf dans l'anse de Berthaume

Activités nautiques en Iroise : la mer pour terrain de jeu

L'Iroise constitue pour les amateurs d'activités nautiques une mer de cocagne. Bassin de navigation exceptionnellement varié, ce carrefour entre Manche et Atlantique offre des lieux d'apprentissage et des abris idéaux, ainsi que des eaux vives et des archipels aussi sauvages qu'exigeants.

Qui aurait pensé, il y a quelques siècles, que l'on prendrait un jour la mer par plaisir? Inconcevable il y a deux ou trois cents ans, quand les marins

embarquaient seulement pour les besoins de la pêche, du commerce, du transport et de la guerre, l'idée de naviguer pour son loisir a fait d'innombrables émules en quelques décennies.

Devenu le premier "port de plaisance" de France, la Bretagne regroupe un tiers des voiliers et un cinquième des bateaux à moteur du pays. Un quart des licenciés de voile sportive français est inscrit dans les clubs bretons, comme un tiers des kayakistes français. Des milliers de plongeurs, de passionnés de char à voile ou de surf pratiquent également le long des côtes bretonnes. Véritable phénomène de

société, cet engouement ne cesse de s'affirmer depuis une cinquantaine d'années. Aujourd'hui, ces activités nautiques constituent un nouveau lien puissant entre les habitants du littoral, les touristes et l'environnement maritime.

La "plaisance" succède au yachting

Développé par des amateurs organisés en clubs fermés, le "yachting" a d'abord débuté Outre-Manche, au début du XIX^e siècle. Les premiers yachts clubs français (et bretons, car la région s'est toujours montrée pionnière en matière d'activités maritimes, récréatives ou non) naissent vers 1850. Les pêcheurs d'Iroise voient alors affluer le long des côtes où ils travaillent les navires racés des plaisanciers. Certains marins locaux, employés sur ces "yachts" (prononcer "yak"), quittent le pays et reviennent après avoir visité l'Europe. Il faut cependant attendre la fin de la seconde guerre mondiale, la généralisation des congés payés, l'avènement de la société de loisir et la création d'écoles de voile sur les côtes bretonnes (l'école des Glénans, en Sud-Finistère, fut l'une des premières) pour voir la navigation de plaisance se développer. Les progrès technologiques (embarcations en contre-plaqué, puis en fibre de verre, voiles synthétiques, matériaux composites) facilitent alors l'usage de navires qui deviennent plus aisés à manœuvrer et à entretenir. En un peu plus d'un siècle, portée par l'essor de la course au large et la personnalité de grands marins (Bernard Moitessier, Éric Tabarly, Alain Colas, Olivier de Kersauson...) la plaisance

a succédé au yachting et s'est popularisée.

L'émergence de la voile légère

D'autres façons de "prendre la mer" apparaissent dans les années soixante et soixante-dix. De nouvelles embarcations légères et ludiques voient le jour : les dériveurs sportifs en fibre de verre, la planche à voile ne nécessitent pas d'investissements lourds, ni d'apprentissage trop contraignant. Ils conquièrent rapidement les habitants du littoral breton, familiers de l'environnement marin depuis toujours. Aujourd'hui, ces loisirs comptent en Iroise des pratiquants de tous âges (la voile scolaire est née en Finistère), de tous niveaux (des débutants aux champions olympiques) et de toutes origines géographiques (les estivants ne boudent pas ces nouveaux plaisirs).

Une filière à part entière

La Bretagne regroupe 40 % des voiliers français de moins de six mètres ; la seule zone de l'Iroise compte environ 10 000 bateaux "de plaisance" résidants, 5 000 places de port, et accueille chaque été, des milliers de croisiéristes venus d'autres régions voire d'autres pays. Le nautisme forme une filière économique à part entière. Ce secteur emploie en Iroise, plus de 600 personnes à temps plein et génère des retombées indirectes considérables, notamment au plan sportif (organisation de compétitions, de rassemblements, stages) et touristique. ■





> Zone de mouillages organisés en Iroise

Navigation de plaisance : 10 000 bateaux en Iroise

Il est couramment admis que 10 000 navires de plaisance sont accueillis de façon permanente en Iroise.

Ce chiffre n'est pas formel, il provient d'une estimation. En effet, les statistiques administratives d'immatriculation, qui prennent seulement en compte les bateaux de plus de trois tonnes (2,83 m³, soit un peu plus de 6 mètres de long), sont de peu de secours car elles recensent mal les sorties de flotte, surestiment la réalité et ne s'intéressent

qu'aux plus grandes unités minoritaires sur le territoire étudié. Si la flotte résidant dans les ports est bien documentée (APPB, 2001), il n'en va pas de même des unités basées sur des mouillages forains ou hivernées sous hangars et mises à l'ancre à la belle saison.

Ces navires (voiliers, pêche-promenades, vedettes à moteur ou à propulsion mixte) se répartissent, en mer d'Iroise, sur différents "bassins de navigation". Cette appellation désigne "une zone côtière accueillante de manière homogène, limitée à ses extrémités soit par un passage dangereux, soit par

de longues distances sans abri, soit par un autre bassin de style différent". L'espace Iroise, qui offre des types de navigation, des paysages et des abris particulièrement divers, correspond à quatre des quinze bassins de navigation bretons : la côte des abers, la rade de Brest, la baie de Douarnenez et la baie d'Audierne. Parmi les unités immatriculées dans cette zone, environ la moitié serait utilisée pour la pêche plaisance traitée séparément dans cette publication et incluse au chapitre "Pêche récréative".

Capacités d'accueil en Iroise : quelques ports et beaucoup de mouillages

Une partie seulement de ces navires fréquente les ports. 55 % d'entre eux sont en effet amarrés à des mouillages forains, organisés ou individuels, autorisés ou non. 20 % utilisent des mouillages "sauvages", c'est-à-dire non autorisés.

> Les ports : nombreux, divers et saturés

Les bassins de navigation d'Iroise comptent une quinzaine de ports pour 5 000 emplacements répartis entre bouées, quais et pontons. La capacité moyenne de ces infrastructures atteint environ 300 places (la moyenne bretonne s'établit à 355 places) mais c'est leur diversité qui est remarquable : l'Iroise ne compte que trois ports de taille intermédiaire (200 à 500 places) pour une mul-

titude d'abris de toutes tailles. C'est ici que l'on trouve les structures les plus petites (20 places) et les plus importantes (1 325 places) de Bretagne.

Comme dans toute la région, ces équipements paraissent saturés. La demande excédant largement l'offre, l'accès à un anneau est soumis à une liste d'attente de plusieurs années. Le "taux de rationnement" (nombre de personnes en liste d'attente rapporté au nombre d'emplacements) est cependant moindre en Iroise (11 à 15 %) que dans la moyenne des autres ports bretons (28 %). Les 4 800 places de port (15 % de la capacité régionale) se répartissent entre six points d'accueil principaux.

> Mouillages forains : multiples et souvent "sauvages"

Près de 6 000 mouillages forains égrainent leurs anneaux, autorisés (3 600) ou non (environ 2 200), dans les baies, les rias, les abers, les criques de l'Iroise. Sur la côte nord et en rade de Brest, les mouillages se situent pour la moitié en dehors des ports et sont souvent installés sans autorisation. Dans les quartiers de Camaret, de Douarnenez et d'Audierne, des espaces se prêtant moins aux mouillages forains, plus de 90 % de la capacité d'accueil est concentrée dans les ports.



> Mouillage à Ouessant



Caractéristiques de la flottille : les petites unités majoritaires

La flotte évoluant dans le bassin de navigation de l'Iroise se compose aux trois quarts d'unités de moins de six mètres, majoritairement amarrées sur coffres. À la différence du bassin méditerranéen, où l'on compte une large proportion de bateaux de plaisance de gros tonnage, la Bretagne se caractérise par une importante concentration d'embarcations de taille modeste. Seuls 3 % des navires de la zone étudiée atteignent ou dépassent dix mètres de long ; ces grandes unités sont généralement installées dans les ports.

Typologie des bassins de navigation : la diversité, toujours

Chaque zone de navigation présente un profil de flottille sensiblement différent. Audierne se caractérise, par exemple, par une majorité de petites embarcations, tandis que la rade de Brest offre une concentration remarquable de grosses unités. ■

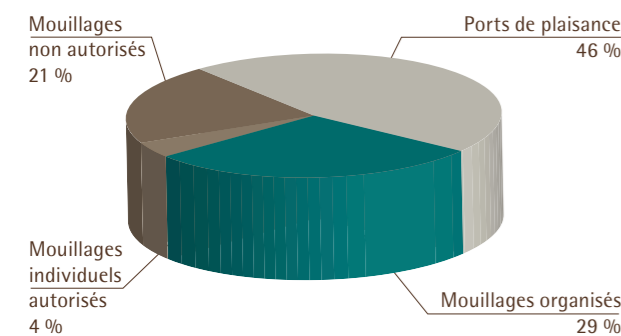
CAPACITÉ D'ACCUEIL DE BATEAUX DE PLAISANCE EN IROISE ET EN BRETAGNE (1998-1999)

Sources APPB 2001

	Zone Iroise	Bretagne	Iroise/Bretagne
Nombre de places			
Ports de plaisance	4 813	33 025	15 %
Mouillages organisés	3 129	18 693	17 %
Mouillages individuels autorisés	461	4 177	11 %
Capacité autorisée (total)	8 403	55 895	15 %
Mouillages non autorisés	2 215		
Capacité totale	10 618		

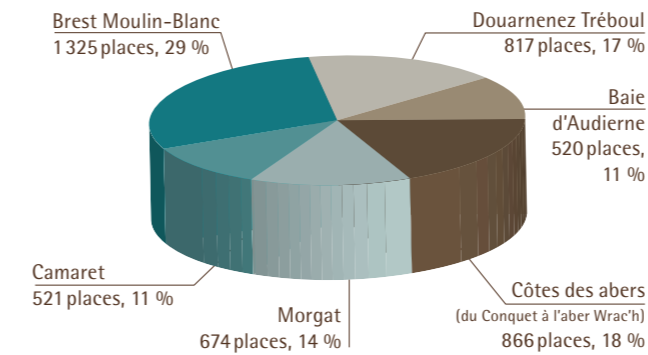
CAPACITÉ D'ACCUEIL DE BATEAUX DE PLAISANCE DANS LA ZONE IROISE

Sources APPB 2001



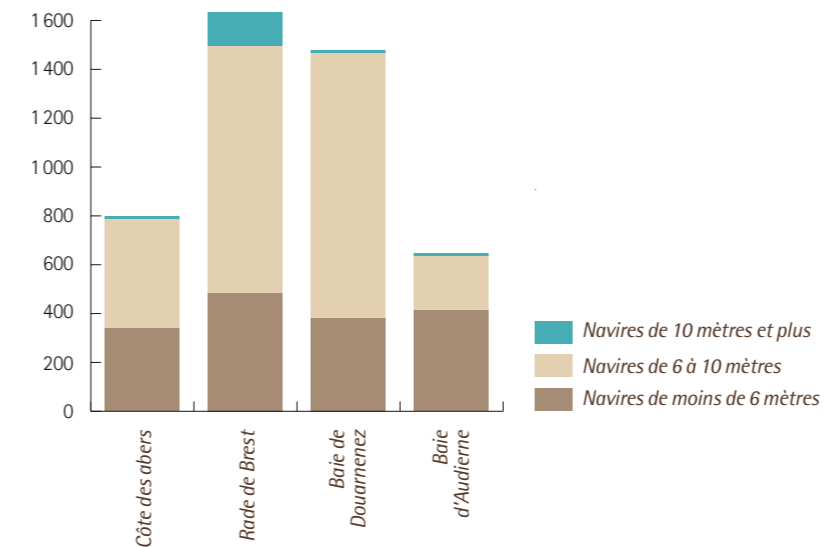
RÉPARTITION DES MOUILLAGES DANS LES PORTS DE L'IROISE

Sources APPB 2001



ESTIMATION DU NOMBRE DE BATEAUX PAR BASSIN DE NAVIGATION DE L'IROISE ET PAR CLASSE DE TAILLE

Sources APPB 2001, estimation Cedem



Mouillages en Iroise

Paradis à découvrir, nichés au fond des abers ou dans les criques du Nord-Finistère, les mouillages d'Iroise offrent protection et paysages enchanteurs.



L'aménagement, un moyen de maîtriser la fréquentation des zones de mouillage et de répondre à la saturation des ports de plaisance, mais

qui n'est pas sans risque. Les espaces naturels concernés sont fragiles, l'ampleur et l'impact de ces aménagements devront être restreints.



Simple abri, protégeant pour la nuit le plaisancier de passage, le mouillage forain sur les îles est soumis aux caprices du vent et de la houle.





> En doublant la pointe Saint-Mathieu

Pratique de la plaisance : mode de navigation et profil des usagers

Profil des plaisanciers : Finistérien de plus de cinquante ans

D'après une étude menée sur les grands ports du bassin de navigation d'Iroise (Bernard, 1993), les propriétaires des navires de plaisance sont pour plus de la moitié âgés de 50 ans et plus. Retraités pour la plupart, ils sont Finistériens à 80 %¹.

Les éléments de cette enquête recourent et confirment

les résultats de l'étude réalisée auprès des associations de pêcheurs plaisanciers bretons.

Mode de pratique : entre 20 et 40 sorties par an

L'activité des navires de plaisance demeure mal connue : les sorties en mer ne donnant pas lieu à des escales dans les ports ne peuvent être appréhendées que par des enquêtes menées auprès des plaisanciers. L'un de ces sondages, réalisé dans les principaux

ports du Finistère, établit que 10 % des plaisanciers utilisent leur navire moins de 20 jours par an, 48 % sortent du port entre 20 et 40 jours par an, et 42 % naviguent plus de 40 jours par an (Bernard, 1993). Ces données sont proches de celles établies dans le département du Morbihan. À l'échelle nationale, la moyenne est estimée à une quinzaine de jours de sortie par an.

Des escales courtes : à Camaret, Brest et l'Aber-Wrac'h

Selon l'Association des ports de plaisance bretons (APPB), les ports d'Iroise auraient totalisé en 1999 un peu plus de 15 000 escales. Soit environ 15 % du total des escales enregistrées la même année dans la région.

La durée de ces haltes (une nuit et demie en moyenne) serait plus brève en Iroise que dans les autres ports bretons, où elle atteint deux nuitées. La pression exercée par les navires de passage sur les ports d'Iroise est donc moindre que dans le reste de la région.

De fortes disparités apparaissent cependant entre les zones de navigation. L'activité de transit, particulièrement dense au nord de l'Iroise, au débouché de la Manche, place Camaret en tête des ports d'escale avec plus de 8 000 nuitées. L'Aber-Wrac'h² (plus de 4 000 nuitées) et le Moulin-Blanc (qui

dépasse 3 000 nuits d'escale) accueillent également chaque année un nombre croissant de bateaux de passage. ■

1. À l'exception du port de Camaret, qui accueille 40 % de plaisanciers non-finistériens.
2. L'Aber-Wrac'h et le Moulin-Blanc ne sont pas directement dans la zone parc, mais à proximité immédiate.

> Au vent de la Jument





> Plage des Blancs Sablons au Conquet

Autres activités nautiques : 1 000 manières de “prendre la mer”

Appuyé par la mise en place d'infrastructures nombreuses, encouragé par une médiatisation puissante et facilité par les progrès technologiques, l'essor des activités nautiques en Iroise a été spectaculaire au cours des quatre dernières décennies.

Les centres d'activités nautiques : de l'initiation à la compétition

En 1997, les communes et communautés de communes limitrophes du projet de parc d'Iroise comptaient 18 bases nautiques, 5 centres labellisés d'accueil de classes de mer et 16 clubs nautiques. Regroupées au sein de l'association départementale “Nautisme en Finistère” (créé en 1989 à l'initiative du conseil général) ces structures proposent des activités de voile, mais aussi de char à voile, de canoë-kayak

et même, depuis peu, de voile traditionnelle. Elles offrent des prestations dans les domaines :

> Du tourisme nautique

Stages, locations de matériel, cours particuliers, sorties accompagnées en mer, croisières et raids de plusieurs jours et apprentissage.

> Des activités scolaires

Classes de mer, pratiques nautiques scolaires en externat.

> De l'entraînement à la compétition

Voile, kayak, aviron, char à voile...

> Des activités nautiques

À l'année pour les Finistériens.

Nombre de pratiquants : 26 000 personnes par an

En 1997, parmi les 22 000 pratiquants d'Iroise, 18 000 ont été accueillis au titre du tourisme nautique, 3 200 dans le cadre de la voile scolaire et 350 personnes ont souscrit une licence sportive et pratiqué la compétition. Ces chiffres continuent à évoluer à la hausse : en 2004, les centres d'activités nautiques ont fait naviguer ou plonger 26 000 personnes et près de 1 500 d'entre eux pratiquent la compétition (*Nautisme en Finistère*).

⊗ La voile, sport “naturel” des Finistériens

Il y a 20 ans, les responsables du nautisme finistérien s'engageaient à faire de la voile le sport naturel des Finistériens. Pari tenu, les écoles de voile ont essaimé sur tout le littoral et formé amateurs et passionnés.



⊗ *Partie de pêche, croisière de deux jours, régates ou simple balade, les habitants d'Iroise choisissent leur mode*

de pratique et font de plus en plus d'émules parmi les estivants, nombreux à découvrir les plaisirs de la navigation.



⊗ *Des premières régates de club en optimist aux grandes courses autour du monde, en passant par les médailles olympiques,*

les jeunes Finistériens se sont appropriés la mer et ont su créer une dynamique autour de leur passion pour la voile.





71

69

➤ Observer les transformations du trait de côte au pied des Tas-de-pois, débusquer l'étrille cachée sous son rocher, reconnaître un vol

de migrateurs en route vers le pôle... autant d'occasions offertes aux enfants de découvrir, "grandeur nature", le patrimoine de l'Iroise.



📖 *Classes de mer : à l'école du vivant*

Lancée en 1962 par un instituteur, l'idée a fait école : 50 ans après la création de la première classe de mer en rade de Brest, les cinq centres agréés d'Iroise accueillent annuellement 3 500 enfants.



📖 *Aider son équipier à porter le bateau, affronter la houle et l'humidité, ou écouter le récit d'un pêcheur : rien de tel pour appréhender le quotidien des marins et forger un caractère.*

Tourisme et loisirs : les vacanciers se jettent à l'eau

Les centres nautiques, s'ils ont souvent été créés pour favoriser les pratiques sportives des résidents, prennent une part croissante dans le développement de l'offre touristique. En 1997, 60 % des amateurs accueillis par ces structures en Iroise provenaient de l'extérieur du département. Qu'elles s'adressent aux résidents ou aux estivants, ces structures constituent des relais éducatifs précieux pour la découverte et le respect de l'environnement marin.

« Prendre » la mer ou l'emprunter ?

Les usages et usagers sont multiples, si certains sont sensibilisés à la fragilité du milieu aux travers des activités encadrées par les centres, d'autres sont moins attentifs. Pourtant, tous les pratiquants de la plaisance contribuent à augmenter la pression sur le milieu marin : aménagement des ports ou dragage portuaire, carénage des bateaux ou vaisselle anodine, mouillage sur les herbiers ou perturbation des mammifères marins. Chacun à son niveau peut être davantage vigilant sur la qualité de l'eau, mais des réflexions plus globales doivent aussi intégrer cette multiplication des usages et des usagers, pour que la mer reste une ressource partagée. ■



> Port de plaisance du Moulin-Blanc

Économie du nautisme : 600 emplois dans la plaisance

L'impact économique du nautisme dans la zone Iroise est estimé à partir des emplois et du chiffre d'affaires généré par les activités marchandes liées à ce secteur. Trois types d'activité sont prises en compte : les ports de plaisance (activité directe suivie par l'association des ports de plaisance de Bretagne), les centres nautiques (identifiés par l'association Nautisme en Finistère) et les divers métiers

de la "filiale nautique" (entretien, réparation et vente des bateaux, accastillage...).

Le chiffre d'affaires global de l'entretien des bateaux a été évalué sur la base d'un taux de 5 % de la valeur estimée de la flotte de plaisance résidente (elle-même estimée à partir d'un ensemble de cotes de navires d'occasion relevées dans la presse spécialisée). Le poids du nautisme en Iroise s'élèverait à 12 millions d'euros par an. C'est une estimation à minima, les retombées secondaires sur l'économie locale n'étant pas prises en compte.



> Bord à bord dans le raz de Sein

Le nombre d'emplois locaux de "filiale nautique" a été estimé sur la base d'un ratio régional moyen de huit postes pour 100 places de port (APPB, 2001). La majorité des emplois concernés étant saisonniers, ils ont été convertis en "équivalents temps plein" annuels et pèsent un peu plus de 600 emplois en Iroise. ■

» IMPACT ÉCONOMIQUE DU NAUTISME DANS LA ZONE IROISE

Sources APPB 2001, Nef, estimations Cedem

	Chiffre d'affaires (millions d'€ par an)	Nombre d'emplois ¹
Ports de plaisance	3,1	30
Centres nautiques ²	3,0	100
Autres activités : estimation	6,7 ³	500 ⁴

1. Équivalents temps plein.
2. Rade de Brest exclue.
3. Entretien-réparation des navires de plaisance.
4. Activités amont de la "filiale nautique".



> Plongée à l'île d'Ouessant

Plongée en scaphandre : la nature sous la mer

L'Iroise est une mer forte, riche et vivante. Elle exige des plongeurs qui la fréquentent des compétences réelles et une organisation rigoureuse. En contrepartie de ces efforts, ce territoire offre une variété remarquable de sites d'exploration, une nature foisonnante et des paysages sous-marins exceptionnels.

Par-delà la performance technique, les plongeurs pratiquant en Iroise se présentent comme des "amoureux" du milieu sous-marin. Les fonds ne constituent pas seulement pour eux le support d'une activité sportive ou d'aventure mais un monde complexe dans lequel ils évoluent dans une logique de découverte et d'observation. Prêts à endurer des conditions difficiles par passion naturaliste : ils se montrent particulièrement motivés pour assurer la conservation de milieux dont ils sont des observateurs privilégiés.



> Corail jaune *Dendrophyllia cornigera* à Ouessant

Des milieux vivants et variés

En Iroise, les plongeurs de tout niveau peuvent approcher la flore et la faune des tombants rocheux, des éboulis, des zones sableuses ainsi qu'un grand nombre d'épaves contemporaines, témoins de la richesse de l'histoire locale. Les paysages sous-marins des côtes et des archipels sont extrêmement vivants et présentent un large éventail d'écosystèmes. Les tombants (falaises sous-marines) de la côte nord du cap Sizun, d'Ouessant ou des basses du large de Crozon, offrent par exemple au promeneur immergé un paysage de grandes algues laminaires, remplacé au fur et à mesure de la descente par un décor de coraux mous, d'éponges, d'anémones aux couleurs vives. Par ailleurs, une grande partie de la mer d'Iroise reste encore à explorer et, chaque année, de nouveaux sites exceptionnels sont découverts.

Caractéristiques de cette activité : une fréquentation variable selon les sites

Une étude des pratiques des différentes structures de plongée a permis de caractériser cette activité en Iroise et d'amorcer la réflexion sur les liens possibles avec le projet de parc marin. L'enquête, effectuée auprès de 14 clubs de plongée, répertorie l'ensemble des sites fréquentés par ces clubs et le niveau de fréquentation de chacun.

Elle n'intègre pas les pratiques individuelles des plongeurs hors clubs, quantitativement marginales et surtout axées sur l'exploration d'épaves contemporaines.

> Un tiers des amateurs du département

Le Finistère concentre un cinquième des licenciés et des clubs littoraux des régions Bretagne et Pays de la Loire. L'Iroise représente elle-même un peu plus d'un tiers de l'activité départementale (20 000 plongées annuelles en Iroise concernant 2 000 à 3 000 plongeurs).

> Surtout l'été

Les sorties s'effectuent essentiellement à partir du mois de mai et jusqu'au mois de septembre, avec un pic d'activité en juillet et août. L'état de la mer, qui limite la navigation, ainsi que le manque de visibilité sous-marine conditionnent cette saisonnalité.

> Autour des caps et des îles

Les sites les plus fréquentés se situent entre la sortie du goulet de Brest et la baie de Douarnenez (cap Sizun compris). Ces secteurs concentrent la moitié des plongées annuelles. Beaucoup de zones de pratique comme Ouessant (1 000 plongées par an en moyenne) présentent une forte variabilité interannuelle (750 plongées en 2000).

La localisation des sites, leur éloignement par rapport aux points d'embarquement (6 milles nautiques maximum, hors sorties exceptionnelles), la proximité de grosses structures (comme le centre Léo Lagrange dans la baie de Camaret, ou la base

du groupe Manche-Atlantique de plongée à Bertheaume, près de Brest) et l'accès direct depuis la terre (une situation plutôt rare) conditionnent leur niveau de fréquentation.

> Des sites plus accessibles que d'autres

Les sites les plus pratiqués sont faciles d'accès, présentent peu de difficultés techniques tout en offrant une réelle diversité de paysages sous-marins. La pointe de Brezellec, par exemple accessible depuis la terre et à l'abri des courants et des vents dominants, est utilisée comme zone d'apprentissage.

L'archipel de Molène et le secteur de Sein, au contraire, sont peu fréquentés pour des raisons d'accessibilité. Éloignés, fortement exposés aux courants et aux intempéries, ils présentent de réelles difficultés de pratique. De plus, les fonds relativement plats de l'archipel n'offrent pas partout une diversité de reliefs ou de paysages suffisamment attractive.

> Le "plus" des épaves contemporaines

La présence d'épaves contemporaines constitue un autre facteur d'attractivité important : sur les cinq sites les plus fréquentés d'Iroise, trois sont des épaves récentes. En effet, la plongée sur les épaves plus anciennes est bien souvent moins spectaculaire et donc décevante pour les plongeurs non-initiés. De plus, les épaves contemporaines sont libres d'accès ce qui n'est pas forcément le cas de celles qui ont un intérêt archéologique qui doivent être protégées.



> Baptême de plongée à Crozon



Économie de la plongée : emplois et retombées directes

Le chiffre d'affaires de la plongée en Iroise est estimé à 600 000 euros. Elle emploie 45 personnes dont huit professionnels à l'année.

La plongée en France est fortement relayée par les associations ; en effet, cette pratique nécessite un encadrement quantitativement important, et donc coûteux. Lors des phases d'apprentissage technique, la réglementation impose la présence, en immersion, d'un encadrant pour trois plongeurs, voire pour un seul. L'importance de cet encadrement est encore plus sensible en Iroise où les conditions de plongée sont souvent particulièrement "toniques".

Même si cette activité ne génère pas de retombées économiques très lourdes, un certain nombre de moniteurs et de structures en vivent et attirent des centaines de visiteurs extra-départementaux chaque année (essentiellement issus des régions du Nord et de l'Ouest de la France). Certains clubs, comme celui de Camaret (Club Léo Lagrange), travaillent ainsi en majorité avec des stagiaires extérieurs au département.

Impact environnemental : pas comparable à la Méditerranée...

Dans les sites très prisés de Méditerranée, la surfréquentation est un facteur connu d'altération du milieu sous-marin. Ce phénomène n'existe pas en Iroise, car les niveaux de fréquentation y sont bien plus bas, saisonniers et conditionnés par une météorologie agitée.

La plongée annuelle autour de l'île d'Ouessant représente par exemple l'équivalent d'une journée d'activité estivale dans la partie marine de l'île de Port-Cros. La situation en Iroise, avec moins de 20 000 plongées annuelles réparties sur plus de 150 sites n'est pas comparable à celle des six lieux aménagés de Port-Cros qui totalisent 30 000 sorties par an. C'est à partir de ce niveau de fréquentation que les risques pour la conservation de certaines espèces remarquables (oursin diadème, grande nacre) sont apparus.

Actuellement aucune espèce ne paraît directement menacée par les activités subaquatiques en Iroise, même si les procédures de mouillage direct des bateaux supports méritent, sur certaines zones fragiles, d'être améliorées. Quant aux "sites école" et aux zones d'apprentissage technique qui subissent les impacts les plus importants, elles ne sont pas localisées dans les secteurs les plus fragiles d'Iroise (le Prat à Ouessant, le Kador à Morgat et l'anse de Bertheaume, en rade de Brest). ■



> Kayak de mer au cap de la Chèvre

Le kayak en Iroise : entre sport et aventure

Inspiré des embarcations légères du Grand Nord, le kayak de mer est aujourd'hui l'un des loisirs nautiques dont la progression est la plus constante, notamment à l'ouest de la Bretagne. Septième département français pour la pratique de cette activité en 2000, le Finistère se place aujourd'hui au troisième rang du pays pour le nombre de ses clubs (16, auxquels s'ajoutent une douzaine de structures associées) et de licenciés (près de 900).

Mille amateurs inscrits en club dans le département, cela signifie, d'après les statistiques nationales, qu'environ 10 000 personnes pratiqueraient régulièrement ou occasionnellement cette activité le long du littoral finistérien. Neuf clubs s'égrainent le long de la seule côte d'Iroise.

Modes de pratique : un kayak, des kayaks

Embarcation mue à l'aide d'une pagaie double, le kayak s'est adapté à différents usages.



> Sortie familiale au cap Sizun

> Wave-ski : pour surfer

Le wave-ski est une embarcation spécifique destinée au surf dans les vagues côtières. En Iroise, cette activité se concentre en presqu'île de Crozon, dans la baie d'Audierne, la baie des Trépassés et, ponctuellement, sur quelques plages du Léon.

> Le kayak ouvert : pour la promenade en famille

Le kayak ouvert est souvent utilisé comme engin de plage. De nouveaux types de bateaux dépontés et faciles d'usage permettent à un public non averti de pratiquer en famille, le long du littoral. Ces

embarcations sont utilisées partout où la mise à l'eau et la navigation sont aisées.

> Le kayak de mer : pour aller plus vite, plus loin

Le kayak de mer est plus performant. Ponté et pourvu de caissons étanches qui permettent le transport de matériel, il permet l'organisation d'expéditions longue distance, voire de traversées de plusieurs milles. La grande majorité des kayakistes sort à la journée, très ponctuellement sur deux jours. Moins de 10 % des pratiquants organisent des raids de deux jours et plus. Des

Partir aux îles en kayak

Longtemps considéré comme un engin de plage, le kayak de mer bénéficie depuis ces dernières années, de nouvelles réglementations lui permettant de s'éloigner à quelques milles des côtes, mais dans des conditions très strictes de sécurité. Ces mesures ont ouvert la voie à la navigation vers l'ensemble des îles bretonnes, mais une excellente forme physique et de sérieuses compétences en matière de navigation ne suffisent pas : une bonne connaissance des lieux, de la courantologie et de la météo sont des gages de sécurité. Plusieurs associations de randonneurs en kayak de mer sont actives en Bretagne,

elles représentent environ 400 personnes qui ont acquis une expérience et un savoir faire indéniable dans la pratique de la navigation aux îles.

Parole de passionné

"La côte très découpée d'Iroise, ses îles et îlots, offrent des champs d'exploration pratiquement sans limite pour qui sait naviguer en kayak. Avec son tirant d'eau de quelques centimètres, cette embarcation permet de se faufiler dans les moindres recoins pour, moments privilégiés, atteindre un environnement préservé souvent inaccessible autrement. Le kayak de mer

est un bateau tellement marin qu'il permet à l'amateur averti de s'éloigner de la côte pour côtoyer, quand le vent forcit, les pétrels, puffins et fous de bassan dans les parages du chenal du Four. [...]

La mer d'Iroise est un lieu de navigation à la fois envié et redouté. Je connais peu de personnes qui ne ressentent pas un peu d'appréhension avant de ce lancer dans le Fromveur ou le Raz de Sein à la pagaie. Mais aller aux îles en kayak est une aventure fascinante, une immersion où la durée, l'effort et la concentration permettent une affinité extrême avec l'environnement marin." ■

compétitions d'endurance, les "Merathons" sont aussi organisées avec ce type d'embarcations.

> Des pratiquants attentifs à l'environnement

Alliant la découverte du milieu marin à la pratique sportive, le kayak est de plus en plus souvent proposé comme activité pour les scolaires ou les jeunes. Mais il peut aussi être cause de perturbations et dérangements de la faune marine, si les kayakistes ne sont pas vigilants. La multiplication des pratiquants devra être encadrée pour inciter les utilisateurs des centres nautiques, ou les individuels, à respecter l'environnement marin. Certaines structures par exemple, proposent déjà une charte de bonne conduite¹, incitant leurs usagers à respecter un certain nombre de règles "de bon sens" pour la protection du milieu marin.

■

Terrain de loisir et d'expérimentation, l'Iroise est appelée à devenir un espace d'éducation à l'environnement ; en kayak, en planche à voile, en plongée ou en bateau de plaisance, chacun est amené à prendre conscience de la fragilité de l'univers qu'il lui est donné de découvrir. Véritables "écoles de la vie", ces pratiques récréatives permettent de présenter et de comprendre la mer comme une richesse collective qu'il convient de partager et de protéger.

1. Charte conçue par des environnementalistes et des kayakistes de mer, et ratifiée par le réseau des Points kayak de mer (PKM), du Comité régional de canoë-kayak de Bretagne (CRBCK), et de l'association de Connaissance du kayak de mer, (CK mer).





Conclusion

Cet ouvrage est loin d'avoir fait la description exhaustive des usages de la mer et de ses ressources en Iroise. Il a toutefois traité des activités qui ont les liens les plus étroits avec l'Iroise. Les auteurs et contributeurs ont souhaité insister sur le fait que la prise en compte de la mer pour sa protection et la conservation de ses potentialités, nécessite une bonne connaissance des usages, des activités qui s'y déroulent et de leurs évolutions. Car si ces activités, dont la matière première est la mer, sont à l'origine de grandes richesses, faites de précieux savoir-faire et de revenus pour toutes les communautés maritimes

riveraines de l'Iroise, elles impliquent aussi d'importantes pressions sur l'environnement naturel. L'évolution de ces activités accentue ces pressions à un rythme régulier, ce qui n'est pas sans poser des problèmes pour l'avenir. C'est pour cette raison qu'une gestion rationnelle, raisonnée et transversale des activités qui utilisent la mer et ses ressources, est nécessaire. Sans cela, l'érosion progressive de la qualité de l'environnement serait sans doute inéluctable et mettrait en péril la pérennité de ces activités humaines. La perte serait alors inestimable...

Aussi, les activités humaines dépendantes de la mer doivent plus que jamais intégrer dans leur stratégie de développement la protection des espaces, des espèces, la reconstitution de sites dégradés... C'est une nécessité pour les activités humaines, mais c'est aussi une garantie de maintien de la qualité de l'environnement que nous devons aux générations à venir. La mise en place d'espaces protégés et d'outils spécifiques de protection de l'environnement marin participe à l'efficacité des mesures prises pour aller dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'environnement naturel au bénéfice des activités humaines et des habitants... ■

Comité de rédaction

Document réalisé dans le cadre du Parc marin d'Iroise et des travaux de la cellule "Valorisation des connaissances" présidée par Patrick Singelin.

Coordination

Sandrine Pierrefeu, Patrick Singelin, Direction régionale de l'environnement Bretagne, Mission parc marin d'Iroise. Les chiffres et données de ce document sont issus de l'étude « *Activités halieutiques et activités récréatives dans le cadre d'un espace à protéger: le cas du parc national marin de la mer d'Iroise* » cofinancé par le ministère de l'Écologie et du développement durable dans le cadre du programme « Espaces protégés » (UBO-Cedem / Ifremer / UVSQ-C3ED)

Auteurs

Les textes de cet ouvrage ont été rédigés par Sandrine Pierrefeu à partir des contributions de :

Jean-Pierre Carval, **Comité local des pêches du Nord-Finistère**; Gilles Bernard, **Comité local des pêches d'Audierne**; Pierre Arzel, Gérard Véron, Daniel Latrouite, **Ifremer, centre de Brest**; Philippe Le Niliot, **Mission parc marin d'Iroise** pour la pêche professionnelle.

Jacques Cornec, **Fédération française de pêche en mer**; Gérard Véron, Philippe Le Niliot, **Mission parc marin d'Iroise** pour la pêche récréative.

Chantal Kerriou, **Comité départemental du tourisme**; Claire Chapelle, **Mission parc marin d'Iroise** pour le tourisme.

Jean Kerhoas, **Nautisme en Finistère**; Paul Marec, **Comité départemental finistérien de la fédération française d'étude et de sport sous-marin**; Jean Marc Terrade, **Comité régional de canoë-kayak de Bretagne**; Claire Chapelle, **Mission parc marin d'Iroise** pour le nautisme.

Cellule "Valorisation des connaissances"

Jean Boncoeur, **UBO, Cedem**/Michel Boutet, **Préfecture maritime**/Louis Brigand, **IUEM, UBO**/Jean-Pierre Carval, **CRPMEM Nord-Finistère**/Frédérique Chlou-Ducharme, **UBO**/Alain Decaux, **Drac**/Sandrine Derrien, **Station de biologie marine de Concarneau**/Arnaud Dollé, **Bretagne**

vivante SEPNB/Yvon Guermeur, **PNRA**/Sami Hassani, **Océanopolis**/Christian Hily, **CNRS, IUEM, UBO**/Sylvie Horiot, **Préfecture du Finistère**/Eric Husenot, **Océanopolis**/Michel Ledard, **Diren Bretagne**/Jacques Le Rest, **DDE**/Matthieu Le Tixerant, **Geomer**/Malwenn Magnier, **Bretagne vivante SEPNB**/Agnès Sabourin, **UBO, Cedem**/ Patrick Singelin, **Diren Bretagne**/Yohann Sparfel, étudiant **UBO**/Gérard Véron, **Ifremer**/Pierre Yésou, **ONCFS**.

Crédits photographiques

Philip Plisson, couverture, pages 3, 4, 5, 8, 10, 12, 15, 16, 17, 18, 21, 23, 25, 26, 78 / Lionel Flageul, pages 7, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 26, 29, 30, 35, 36, 37, 38, 39, 44, 56 / Yves Gladu, pages 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 23, 27, 28, 33, 34, 40, 41, 42, 43, 46, 48, 49, 57, 61, 63, 65, 66, 67, 71, 72, 73, 74, 76 / Ronan Gladu, page 58 / Didier Perron, page 24 / Benoît Stichelbaut, page 60, 67, 68, 69, 70, 75, 77 / Thierry Joyeux - Océanopolis, page 35, 68 / Jean-Yves Dominique, page 47, 50, 54, 55, 59 / Paul Andrew Sandford, pages 45, 51, 53, 62, 63 / Dominique Migeon, page 17, / Gérard Veron - Ifremer, page 14 / Mission parc marin d'Iroise, pages 17, 22, 64.

Illustrations

Carte réglementation en Iroise, Matthieu Le Tixerant, **laboratoire Géomer IUEM**, page 31 / **Michel Salaun**, pages 12, 17 / **Océanopolis, agence Format**, pages 11, 13, 15, 18 / **Laboratoire Ifremer**, page 16.

Conception

Agence Hippocampe, Brest
www.hippocampe.com - 056042 - XI/2005

Impression

Cloître Imprimeurs, Saint-Thonan (29)

Pour la mission Iroise

Dominique Buhot, Claire Chapelle, Catherine Kerbiriou, Geneviève Rousseau, Philippe Le Niliot.
www.parc-marin-iroise.gouv.fr

Dépôt légal : Décembre 2005
N° ISBN : 2-9525594-2-2

